

Les Landes, le Département 

Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 41

Imprimerie Départementale

PROCÈS-VERBAL DES DÉBATS - Conseil départemental - Réunions du 16 février 2024

Les Landes, le Département 

landes.fr



Publié sur le site de la Collectivité le 8 avril
2024

Procès-Verbal des Débats

Conseil départemental

Réunions du 16 février 2024

Adopté le 28 mars 2024

ISSN 1249-6219

Réunions du Conseil Départemental
Orientations Budgétaires 2024
Vendredi 16 février 2024 à 10h00

*La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de **M. Xavier FORTINON**, Président du Conseil départemental des Landes.*

Monsieur le Président : Bonjour à toutes et à tous. Nous allons débiter cette session qui est prévue, d'une part pour les orientations budgétaires, et pour les deux rapports de développement durable et égalité femmes-hommes.

Tout d'abord, vous faire part que notre collègue Frédéric DUTIN est absent et a donné pouvoir à Salima SENSOU et que Cyril GAYSSOT est en visioconférence comme vous pouvez le constater. Tous les autres membres du Département sont présents.

[Le Président procède à l'appel]

Patricia BEAUMONT,	Présente
Henri BEDAT,	Présent
Eva BELIN,	Présente
Sylvie BERGEROO,	Présente
Agathe BOURRETERE	Présente
Paul CARRERE,	Présent
Dominique COUTIERE,	Présent
Martine DEDIEU,	Présente
Dominique DEGOS,	Présente (devra s'absenter en cours de séance)
Damien DELAVOIE,	Présent
Jean-Luc DELPUECH,	Présent
Julien DUBOIS,	Présent
Rachel DURQUETY,	Présente
Frédéric DUTIN,	Absent, pouvoir à Mme Salima SENSOU
Christine FOURNADET,	Présente
Didier GAUGEACQ,	Présent
Cyril GAYSSOT,	Présent
Christophe LABRUYERE,	Présent
Muriel LAGORCE,	Présente
Hélène LARREZET,	Présente
Jean-Marc LESPADÉ,	Présent
Monique LUBIN,	Présente
Olivier MARTINEZ,	Présent
Julien PARIS,	Présent
Sylvie PEDUCASSE,	Présente
Salima SENSOU,	Présente
Sandra TOLLIS,	Présente
Magali VALIORGUE,	Présente
Boris VALLAUD,	Présent

Le quorum est atteint.

Nous allons débiter cette séance, une fois n'est pas coutume, par un hommage à Robert BADINTER.

Mes chers collègues, il y a 48 heures, la nation a rendu hommage à Robert BADINTER. L'ancien avocat et garde des sceaux de François MITTERRAND incarne bien évidemment le

combat pour l'abolition de la peine de mort et il est aussi devenu pour beaucoup d'entre nous une référence morale comme en témoigne le nombre très important de citoyens qui ont signé le registre de condoléances ouvert au ministère de la Justice.

Pour ma part, Robert BADINTER a été une référence essentielle et sans doute la personnalité qui m'a incité à m'engager dans la vie publique. Une fois n'est pas coutume, j'emploie un ton personnel pour m'adresser à vous ce matin car je veux croire que ce témoignage peut résonner en chacun de vous.

La première fois que j'ai entendu parler de Robert BADINTER, c'était dans les années 70. J'étais collégien à Mimizan. Je lisais un livre d'Yves ROUMAJON, médecin neuropsychiatre, un des grands experts intervenant auprès des tribunaux, un ouvrage intitulé « Ils ne sont pas nés délinquants ». Le docteur ROUMAJON avait écouté les confidences de centaines de gosses qui peuplent le quartier qui leur est réservé à Fresne. A travers ses récits dont certains sont déchirants, il révélait l'incroyable gâchis que produit la société car l'opinion s'en tient à des idées toutes faites sur la délinquance. Le docteur ROUMAJON a passé de longues heures en face de personnages étranges, comme Claude BUFFET, deux fois assassin, condamné à mort et guillotiné, Patrick HENRY, meurtrier d'un enfant qui sauva sa tête à Troyes après un procès qui divisa la France et la plaidoirie mémorable de Robert BADINTER. Plaidoirie sans écrits et sans notes qui fit résonner dans la salle d'audience le bruit que fait la lame qui coupe un homme vivant en deux. L'ouvrage de ROUMAJON faisait aussi référence au procès et à l'exécution de Roger BONTEMPS que n'avait pu alors empêcher Robert BADINTER.

Cette question de la délinquance, de la vie en détention et de la peine de mort suscitait des débats passionnés où les antagonismes étaient particulièrement marqués. Cela me valut même au sein de ma famille des oppositions fortes témoignant que la peine de mort était bien ancrée dans les esprits de l'époque. La double exécution de BUFFET et BONTEMPS a marqué une rupture sanglante dans le cours de la vie de Robert BADINTER.

« Jusque là - disait-il - j'avais été un partisan de l'abolition. Dorénavant, j'étais un adversaire irréductible de la peine de mort. J'étais passé de la conviction intellectuelle à la passion militante. » Cette dernière phrase marque la naissance du destin d'un homme qui décide à la force de ses convictions de changer le cours de l'histoire, d'abord, comme avocat militant des droits de l'homme, puis comme ministre.

Le 30 septembre 1981, après le discours historique du 17 à l'Assemblée nationale, l'abolition de la peine de mort est définitivement votée, mais ce n'est pas tout. A la chancellerie, Robert BADINTER supprime la Cour de sûreté de l'Etat et les tribunaux militaires, abroge le délit d'homosexualité hérité de Vichy, ouvre aux justiciables français l'accès à la Cour européenne des droits de l'homme, supprime les quartiers de haute sécurité et l'uniforme dans les prisons, donne le droit aux parloirs libres, l'accès au téléphone, à la télévision en cellule.

Tous ces combats, il les a menés dans un environnement souvent hostile. Quand il s'est battu contre la peine de mort, la majorité des français était opposée à l'abolition, mais il a eu le courage de dire « peu importe l'état de l'opinion, on y va. » BADINTER n'avait pas peur de se battre contre l'air du temps et le sens du vent. Alors que notre vie politique est souvent gouvernée par la communication et la démagogie, l'action publique de Robert BADINTER, enracinée non seulement dans sa pensée, mais aussi dans sa chair, est la preuve que l'on peut changer la vie quand on est guidé par ses convictions et une volonté farouche.

C'est une leçon que nous, élus de la République, devons méditer chaque jour. J'ai rencontré Robert BADINTER pour la première fois dans les années 90 à Mont-de-Marsan à l'occasion

d'une dédicace du livre qu'il avait coécrit avec Élisabeth sur Condorcet et plus récemment, en octobre 2021 à son domicile parisien, cette fois en compagnie de son épouse.

Je souhaitais que le collège d'Angresse porte leurs deux noms. Ils avaient accepté avec enthousiasme. Je repense aujourd'hui à la discussion que nous avons eue, à ce plaidoyer vibrant et passionné pour l'école. Elle était pour lui le lieu des valeurs laïques, celles inscrites dans la devise de notre République : liberté, égalité et, disait-il, dans ce beau mot trop ignoré de fraternité.

J'ai eu plusieurs maîtres dans mon parcours de militant et d'élu. HUGO, JAURES, Simone VEIL, François MITTERRAND, Henri EMMANUELLI. Robert BADINTER était le dernier de ces phares encore vivant. Il va me manquer, manquer à la France, à la gauche, à nous tous.

Mes chers collègues, je vous demande d'écouter le message qu'il nous avait adressé en acceptant que le collège d'Angresse porte son nom et celui d'Élisabeth. Nous observerons ensuite une minute de silence.

[diffusion interrompue]

Il y a un problème de diffusion. Il était d'abord très admiratif de la qualité et de la beauté du lieu parce qu'on lui avait fait visiter le bâtiment en 3D et surtout, il exprimait vraiment l'honneur insigne qu'on lui faisait parce que c'était la plus belle chose qu'on pouvait lui faire que de donner son nom à un collège ou à une école. Il y avait déjà une école en Charente qui portait le nom d'Élisabeth et Robert BADINTER. Je pense que vous avez vu aussi qu'il y a un collège en Gironde qui en a pris la décision récemment.

On vous le fera passer, parce que ce sont des mots assez forts et qui nous concernent, dans la mesure où il s'adressait aux collégiens landaises et landais et plus particulièrement ceux d'Angresse. Je vous propose d'observer une minute de silence.

[Minute de silence]

Je vous remercie.

Tout d'abord, on vous a adressé par courrier le 16 janvier 2024, l'état annuel 2023 des indemnités qui sont versées par le Département aux Conseillers départementaux. C'est une communication qui ne demande ni débat ni vote. Je souhaite simplement savoir si vous l'avez tous bien reçue ? Très bien.

Monsieur le Président : Je vous propose que l'assemblée désigne Julien PARIS comme secrétaire de séance. Personne ne s'y oppose non plus ? Je le remercie pour son acceptation.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 NOVEMBRE 2023.

On vous a adressé par courriel le 9 février dernier le projet de procès-verbal des débats de la réunion du 10 novembre, c'est-à-dire de la DM2. Est-ce que vous avez des observations à formuler ?

[Le Président procède au vote]

POUR : Mme Patricia Beaumont, M. Henri Bédard, Mme Eva Belin, Mme Sylvie Bergeroo, Mme Agathe Bourretère, M. Paul Carrère, M. Dominique Coutière, Mme Martine Dedieu, Mme Dominique Degos, M. Damien Delavoie, M. Jean-Luc Delpuech, M. Julien Dubois, Mme Rachel Durquety, M. Frédéric Dutin (a donné pouvoir à Mme Salima SENSOU), M. Xavier Fortinon, Mme Christine Fournadet, M. Didier Gaugeacq, M. Cyril Gayssot, M. Christophe Labruyère, Mme Muriel Lagorce, Mme Hélène Larrezet, M. Jean-Marc Lespade, Mme Monique Lubin, M. Olivier Martinez, M. Julien Paris, Mme Sylvie Péducasse, Mme Salima Sensou, Mme Sandra Tollis, Mme Magali Valiorgue, M. Boris Vallaud. **(30)**

ABSENT : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

N°s	Titres des rapports	Rapporteurs	Pages
	M - FINANCES, PERSONNEL, ADMINISTRATION GENERALE		
M-1	LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024	Dominique COUTIERE	3
M-2	RAPPORT 2023 SUR LA SITUATION DU DÉPARTEMENT DES LANDES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Jean-Luc DELPUECH	80
M-3	PROMOTION DE L'EGALITE FEMMES HOMMES	Salima SENSOU	125
M-4	JEUNESSE	Sylvie BERGEROO	190
M-5	OPERATION "LE PARLEMENT DES ENFANTS"	Muriel LAGORCE	192

**M-1 LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 (page 3 du volume)
(Rapporteur : M. COUTIERE)**

Monsieur le Président : Ce matin, on va examiner le dossier sur les orientations budgétaires 2024. Je vais vous faire quelques mots introductifs et ensuite, Dominique COUTIERE présentera le cadrage financier et on ouvrira les débats.

Cette année encore, les Orientations Budgétaires s'inscrivent dans un contexte financier difficile pour l'ensemble des Départements. 2023 fut une année marquée par une hausse historique de l'inflation, mais également par une période internationale troublée et marquée par des conflits armés de part et d'autre du globe. Les conséquences de ces événements ne nous épargnent pas : flambée des prix des matières premières et des prix de l'énergie, incidence sur le marché de l'immobilier et progression du taux de précarité.

S'ajoutent à ces contraintes les dépenses induites par les décisions gouvernementales, de la revalorisation et du dégel du point d'indice, des dispositions de la loi Taquet (cela concerne la protection de l'enfance), ou bien d'une partie des mesures Ségur.

Les annonces du Premier ministre Gabriel ATTAL lors de son discours de politique générale nous font craindre que les obligations financières imposées aux Départements se multiplieront dans les années à venir. Je pense ici à l'annonce de la fin de l'Allocation Spécifique de Solidarité et au basculement des bénéficiaires sur le statut du RSA, ou bien encore à l'annonce de la prise en charge d'une partie du coût de l'uniforme scolaire pour la généralisation de l'expérimentation annoncée pour la rentrée 2026.

Pourtant cette année, et en dépit des incertitudes qui planent, le Département des Landes peut s'appuyer sur ses capacités préservées pour construire un budget qui permettra d'atteindre les priorités qui sont les siennes : répondre aux besoins de protection des landaises et des landais tout en continuant à investir dans des politiques innovantes en matière de solidarité et d'aménagement durable du territoire.

Si nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter un cap budgétaire maîtrisé pour 2024, je peux vous assurer que l'État ne nous facilite pas le travail au quotidien. Pour ce qui est du versement des Allocations Individuelles de Solidarité, que l'on appelle AIS en général, force est de constater que l'Etat ne respecte pas ses engagements, nous demandant alors d'assumer la très grande partie des sommes versées aux bénéficiaires et nous limitant de fait dans nos perspectives.

La suppression des derniers leviers de fiscalité directe contraint les collectivités à se courber face aux volontés du pouvoir central. Les nombreuses tentatives, à peine cachées, de recentraliser certaines compétences qui nous ont été confiées, affaiblissent de fait le pouvoir d'action des collectivités qui se trouvent pourtant au plus près des problématiques et du quotidien des administrés.

Force est de constater que le souhait formulé par les rédacteurs des premières grandes lois de la décentralisation de 82 est aujourd'hui dévoyé et que le lien de confiance qui unissait l'Etat central aux Collectivités territoriales semble définitivement rompu. Le principe de celui qui décide paie semble être aujourd'hui aux oubliettes.

Je souhaite en ce jour avoir une pensée solidaire pour tous mes homologues Présidents de Départements qui se trouvent dans une situation critique au moment de proposer un budget pour cette nouvelle année. Nombreux sont ceux qui ont été obligés de rompre avec leurs habitudes et qui se trouvent contraints de décaler le vote de leur budget pour la fin mars, ayant été dans l'incapacité de le faire pour la fin de l'année 2023. Car 2023 est aussi l'année qui a vu les recettes des droits de mutation baisser drastiquement pour l'ensemble des Départements, soit près de 41 M€ de perte pour le Département des Landes en 3 ans, avec 14 M€ en moins anticipés pour 2024. Pourtant, le Département a fait le choix payant aujourd'hui de disposer de marges de manœuvre suffisantes grâce à un fort désendettement réduisant notre encours de 60 M€ lorsque les recettes apportées par les droits de mutation étaient au beau fixe. En 2023 et pour la troisième année consécutive, nous n'avons mobilisé aucun nouvel emprunt nous permettant de préparer l'avenir sous les meilleurs auspices.

Dans le cadre d'une trajectoire budgétaire maîtrisée et pour ces orientations budgétaires 2024, nous sommes en mesure aujourd'hui de vous proposer un budget de près de 594 M€. Dès lors, il est proposé d'inscrire un budget consacré au fonctionnement à hauteur de 474 M€, soit une augmentation de 3,7% en comparaison avec l'inscription lors du vote du budget primitif 2023. Malgré les temps difficiles, nous vous proposons de maintenir un haut niveau d'investissement à hauteur de 120 M€, ce qui représente une baisse de 10 M€ par rapport au budget primitif 2023. Cependant, pour 2024 j'ai demandé aux services d'atteindre un taux de réalisation supérieur à l'année passée afin d'aboutir à une dépense réelle d'investissement au moins équivalente à celle de l'année 2023.

Pour ce faire, les autorisations de programme augmenteront de 4% en 2024. Pour vous présenter les grandes lignes sans entrer dans le détail, je souhaite vous dire que cette année, le Département entend peser fortement sur l'amélioration de l'accès au logement en favorisant la production de logements sociaux et en renforçant la politique foncière partagée avec les collectivités. Alors qu'on estime aujourd'hui dans notre département que 12 000 demandes de logements sociaux restent non satisfaites et face à l'inaction du gouvernement, nous avons choisi en 2023 de renforcer notre investissement global sur la période 2021-2026, portant l'enveloppe à 21 M€ contre 15 M€ initialement prévus.

Pour 2024, nous vous proposons d'accélérer le processus en majorant de 1 M€ le montant annuel dévolu à ce secteur.

Pour cette année, et restant fidèles aux valeurs qui nous animent, nous vous proposons de consacrer 65% du budget de fonctionnement à la solidarité. En sa qualité de chef de file des solidarités humaines et visant des publics de tous âges, plusieurs leviers seront activés pour aboutir aux objectifs que nous visons. Parmi ceux-ci, je pense entre autres à l'accélération du Plan Bien Vieillir destiné à renforcer les moyens d'accompagnement des personnes âgées et favoriser l'attractivité des métiers associés. Je pense également à la diversification de l'offre d'accueil des personnes âgées ou en situation de handicap et aux actions initiées dans le cadre du Pacte Territorial de l'Insertion.

Contribuer à une société plus inclusive et solidaire, tel est notre objectif en la matière, mais nous n'occultons pas pour autant les autres défis qui doivent également focaliser toute notre attention. Face à la lutte contre le changement climatique et face aux nombreuses catastrophes annoncées, l'optimisme doit rester de mise. Le Département n'a pas attendu d'être au pied du mur pour réagir et mène depuis de nombreuses années des politiques efficaces en matière de transition énergétique et de préservation des écosystèmes qui composent notre territoire. Cette transition devra également passer par la décarbonation des moyens de transport et par le changement de nos habitudes de déplacements.

En 2024 et pour la première année, on propose d'inscrire les crédits nécessaires à la participation et à la réalisation des deux nouvelles lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne dans le cadre du GPSO. C'est la première année où c'est le 40^{ème} réellement de ce à quoi on va contribuer pendant 40 ans.

Pour cette nouvelle année, je vous propose également de porter la contribution versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours à 24,5 M€, soit 1 100 000 € de plus par rapport à 2023. Alors que de nombreux Départements se voient contraints de baisser les participations versées au SDIS, le Département des Landes souhaite, au contraire, augmenter sa participation afin de permettre à nos pompiers d'assurer les missions d'assistance aux personnes et de protection du patrimoine naturel qui leur sont confiées.

En 2024 et comme les années précédentes, le Département poursuivra son engagement pour la rénovation et la modernisation des collèges afin de permettre aux élèves, aux équipes éducatives et aux personnels de travailler dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, je vous propose de consacrer cette année 17 800 000 € à l'enveloppe dédiée aux collèges, dont 6 M€ seront dédiés au numérique éducatif avec le renouvellement du matériel dans le cadre de l'opération « Un collégien, un ordinateur portable ».

Avant de laisser la parole à Dominique COUTIERE qui vous présentera les orientations budgétaires plus en détail, je souhaite vous dire qu'elles suivent deux grandes lignes : garder le cap dans un contexte général agité et rester responsable et prudent face à l'avenir incertain qui se dessine devant nous.

Je vous invite à rester néanmoins confiants pour cette nouvelle année car tant que la justice et l'égalité sociale continueront à guider nos actions, nous pouvons rester persuadés que nous suivrons le chemin qui correspond aux attentes des landaises et des landais.

Je vais demander à Dominique de nous faire une présentation du cadrage financier de ces orientations budgétaires.

M. COUTIERE : Merci Président, vous en avez dit beaucoup. Je vais insister sur les points qui me paraissent les plus importants.

Le premier est au niveau des recettes. Je pense qu'il faut que tout le monde prenne conscience que c'est la première année où les recettes vont baisser d'une année sur l'autre.

Ce n'était jamais arrivé. On a un problème avec les droits de mutation, vous le savez tous, puisque tout le monde est touché : le Département est touché, les communes sont touchées. Et on a un problème également avec la disparition de la taxe foncière puisque la disparition de la taxe foncière a glissé vers une dotation basée sur la TVA. Quand les choses vont bien, tout va bien et quand elles vont mal, tout va mal.

On nous avait promis en début d'année une augmentation de cette dotation de 5,1%. En milieu d'année, puis on nous a dit que ce serait 3,5 et là, à la fin de l'année, on n'a pas encore la dotation finale. Je rappellerai que les communes ont vu leur base majorée de 7,1%. On voit bien l'écart qu'il va y avoir. Ne serait-ce qu'avec l'effet de base sans augmenter les taux, on aurait récupéré une taxe foncière de 7% supplémentaires et là, on va récupérer à « l'euro/l'euro comme ils disent » avec -4%. Bénéfice = perte.

Voilà les compensations à l'euro près.

Donc, cela veut dire des recettes en moins. Cela fait des années que l'on dit, que de toute façon, la conjoncture que l'on vivait au niveau des droits de mutation s'inverserait. Et on avait prévenu et on avait dit, le Président l'a rappelé, qu'il fallait se faire une petite réserve pour justement amortir l'inversion et - parce que c'est quand même le but que l'on a dans ce Département - maintenir les actions que l'on mène auprès de tout le monde, auprès des plus fragiles, auprès des communes et des collectivités et auprès des entreprises qui en ont besoin avec l'investissement maintenu à un haut niveau.

On s'est effectivement désendetté sur la période de façon très significative et cet endettement, ce n'est même pas la peine de parier, va réaugmenter en 2024. C'est sûr et certain, mais il va réaugmenter tout en laissant des marges de manœuvre pour les années futures. C'est-à-dire qu'il va augmenter en 2024, mais en 2025 et 2026, nous aurons aussi la capacité de maintenir les mêmes politiques que le Département développe et déploie depuis des années. Il y a des Départements qui vont avoir de l'épargne brute en forte baisse, mais aussi de l'épargne nette négative. Cela a été dit, il y aura des difficultés pour faire les budgets. Avec une épargne nette négative, il y a de sérieuses difficultés pour faire les budgets. Nous, on ne sera pas encore dans ce cas-là.

Je veux dire et ce qu'il faut retenir de ces orientations, d'abord, remercier les services parce que je trouve qu'année après année, ils ont fait un document qui est de plus en plus facile à lire, agréable, documenté et je crois que cela mérite quand même d'être souligné. Donc un document où tout est rapporté, transparent et vous y verrez toutes les politiques que le Département mène depuis des années. Si je prends les écoles, on soutient les investissements dans les écoles dans les petites communes. Ce n'est pas une compétence obligatoire, mais on continue à le faire. Sur le transport scolaire gratuit pour nos collégiens, on continue aussi. On n'a rogné aucune des politiques et au contraire on en a rajouté. Et dans les politiques que l'on a développées, cela mérite d'être dit aussi, il y a les CRTE. Les CRTE qui ont été mis en place, mais cela a été en fait au niveau de l'Etat, sur des fléchages différents de crédits qui étaient alloués. On les baptise CRTE, mais ce sont des crédits qui sont piochés dans les poches existantes. Le Département a mis 5 M€ l'année dernière dessus, cela continue et on aide les petites collectivités, les centralités à se développer et à être attractives.

Donc, voilà le cadre le plus général. On ne va pas détailler toutes les politiques, vous les connaissez toutes, les politiques en faveur des personnes âgées, des enfants, des handicapés qui sont développées dans le Département et qui seront maintenues. Bien entendu.

Sur le logement, on a eu une discussion en commission des finances. On s'interroge et on veut créer avec la Banque des Territoires une foncière spéciale sur l'habitat pour développer l'habitat parce qu'il y a un manque cruel à ce niveau-là et qu'il faut que l'on y arrive. L'idée cette année, c'est que l'on démarre en mettant 1 M€ et petit à petit que l'on incrémente.

On dépend aussi de ce que font les communes. Quand on donne et que l'on dit que l'on va mettre 5 000 € par logement fait par les communes ou XL Habitat pour les logements neufs, si les communes ne font pas... L'année dernière on a dépensé 240 000 €. S'il y avait eu 300 000 €, on aurait dépensé 300 000 €, si on avait été appelé pour 300 000 € je dirais. On maintient les politiques sur l'habitat. Je rappellerais quand même que la dotation sur XL Habitat est de 3 600 à 5 000 € pour les logements neufs.

Donc, on va maintenir tout cela et le développer et faire en sorte que l'année 2024, qui ne s'annonce pas très facile, après une année 2023 pas très facile non plus, où on a vu l'activité économique décroître surtout au second semestre. Pour l'instant, la baisse semble s'arrêter, mais elle n'est pas du tout arrêtée à date. Quand est-ce que cela va repartir ? Cela repartira, c'est sûr.

Voilà un peu les choses que l'on pouvait dire sur ces OB. Ce qu'il faut retenir, c'est ça le plus important, c'est que le Département augmente ses interventions dans les secteurs les plus fragiles, et cette année, le secteur le plus fragile sera le logement, et il maintient toutes les politiques qu'il a développées jusqu'alors et on fera en sorte, et le Président l'a rappelé tout à l'heure, en matière d'investissement en 2024, que l'investissement soit au niveau de 2023 avec une partie de l'investissement dont on n'est pas maître puisque cela dépendra aussi des dotations que l'on donne aux communes et aux communautés de communes. Ce sont des programmes joints et il faut aussi que les autres accompagnent ces choses-là.

On peut en parler pendant des heures, mais je crois que c'est l'essentiel des orientations budgétaires que l'on vous propose et la philosophie que l'on veut maintenir dans ce Département.

Voilà, Président.

Monsieur le Président : Merci beaucoup. On ouvre le débat sur les orientations budgétaires après cette présentation synthétique qui a été faite.

M. LESPADE : Merci Monsieur le Président, chers collègues, nous débattons aujourd'hui des orientations budgétaires de notre collectivité dans un contexte, et vous venez de le rappeler, de grave crise sociale, économique et politique. Nous devons construire un budget de résistance face à un gouvernement qui poursuit malheureusement inexorablement sa violente politique d'austérité qui plonge chaque année des milliers de citoyens dans la pauvreté et creuse ainsi un peu plus les inégalités entre les plus fragiles et ceux qui s'engraissent.

Notre collectivité, qui est en pointe bien sûr sur le volet des solidarités humaines et qui est même un rempart pour les plus fragiles doit résoudre la difficile équation de protéger ces publics malgré des ressources en chute. Et on vient de le voir, c'est la première fois que nous aurons des recettes moindres. Pire, nous devons trouver les moyens de faire face à de nouvelles dépenses puisque le Premier ministre a annoncé le basculement de 320 000 bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité dans le RSA pour un montant à l'échelle du pays de plus de 2 milliards d'Euros. Cette décision a de graves conséquences. La première, c'est que l'Allocation Spécifique de Solidarité entraîne une validation de trimestres pour la retraite, contrairement au RSA qui n'est soumis à aucune cotisation. La deuxième conséquence, c'est que cette mesure va alourdir de 3,5 milliards supplémentaires les dépenses des Départements et vous l'avez rappelé, il y a des Départements qui sont déjà dans une situation pratiquement exsangue.

Si l'estimation de 34% de non-recours au RSA s'avère exacte, c'est 3,5 milliards d'Euros qui viendront s'ajouter aux plus de 10 que versent déjà les Départements. Alors qu'à sa mise en place l'Etat couvrait 88% du RMI, aujourd'hui il couvre à peine 50% du RSA, et Monsieur le Président, vous l'avez rappelé notamment à l'occasion de vos vœux, pour la période de 2002 à 2022, l'Etat nous a laissé une ardoise de plus de 700 M€. 700 M€, c'est bien la dette de l'Etat à l'égard de notre collectivité et on peut imaginer ce que nous pourrions faire avec.

Il n'est pas raisonnable de sacrifier l'avenir en augmentant les dépenses sociales des Départements au détriment des investissements nécessaires pour les routes, les collèges, l'aménagement du territoire, l'approvisionnement en eau ou la transition écologique, et bien évidemment le logement qui est un sujet essentiel à l'heure actuelle. Alors que notre collectivité présentait jusqu'à présent une situation plutôt saine, elle s'en trouve désormais un petit peu gêné avec moins de recettes, comme cela vient d'être dit, fragilisée par la diminution continue de la DGF, une chute considérable des droits de mutation et l'absence de levier fiscal avec la suppression de la taxe d'habitation.

Alors que nos concitoyens réclament plus de partage des richesses, une réelle hausse du pouvoir d'achat et de meilleurs services publics dans tous les territoires, 97 milliards de dividendes ont été versés aux actionnaires du CAC 40 en 2023 et c'est un record historique mais qui semble encore pouvoir être battu, ce qui est quand même triste, voire pathétique. Notre pays est riche, l'argent coule à flot pour les plus fortunés et les fonds spéculatifs en quête de rentabilité toujours plus grande.

L'urgence est donc bien à rétablir. Une juste fiscalité qui permettrait bien sûr de développer les services publics à la hauteur des attentes et des enjeux qui représentent, entre autres, les besoins liés au grand âge, les exigences en matière d'éducation dans les collèges ou encore la pénurie de moyens en faveur du logement où l'engagement de l'Etat n'a jamais été aussi faible alors qu'il en a, rappelons-le, la compétence.

Selon le vingt-neuvième rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement en France, je cite, « la bombe sociale du logement est en train d'exploser sous nos yeux et la crise du logement s'accélère de manière très inquiétante. » Le rapport de la Fondation pointe l'habitat indigne et qualifie l'année 2023 comme année noire pour les mal-logés.

Je terminerai par les propos empruntés à Laurent DESMARS, Président de la fondation de l'abbé Pierre : « A 70 ans de l'appel de l'abbé Pierre lors de l'hiver 54, on mesure avec douleur l'incapacité d'un pays pourtant riche à savoir loger son peuple. »

Bien entendu, Monsieur le Président, le groupe communiste et citoyen salue les efforts du Département dans le budget qui traduit effectivement notre volonté de renforcer la cohésion sociale et territoriale.

Monsieur le Président : Je vous remercie. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ?

M. DUBOIS : Monsieur le Président, chers collègues, tout d'abord j'ai entendu tellement de propos caricaturaux ces derniers jours lorsqu'il s'agit pour l'opposition de commenter le rapport d'orientations budgétaires de l'exécutif, que je vais vraiment tenter d'être factuel pour présenter notre analyse du document que vous venez de nous exposer.

Nous constatons en premier lieu que pour pallier les conséquences du retournement économique que nous subissons tous, vous avez choisi de jouer sur l'investissement du Département en le diminuant. Quasiment aucune ligne n'est épargnée : les investissements en faveur de la voirie, les investissements sur les collèges -11%, les

investissements pour l'environnement et notamment la politique de l'eau et de la biodiversité -2 M€, les investissements en faveur des communes au nom de la solidarité territoriale, puisqu'après les avoir baissés de 2,4 M€ en 2023, vous les rebaissez de 700 000 € cette année. Certes, vous consacrez d'autres sommes au CRTE que vous avez cité, mais vous l'avez redit, normalement le CRTE n'est pas un transfert de colonne et on devait garder tous les autres investissements à l'identique. Les investissements dans l'agriculture -13%, les investissements immobiliers dans les EHPAD -11%. Et Quant au logement que vous citez - et nous partageons cet objectif comme votre priorité -, je rappelle quand même que l'APCP sur 5 ans reste à 21 M€. C'est l'année dernière que nous étions passés de 15 à 21 M€, même si, vous l'avez dit, les crédits de paiement vont augmenter de 1 M€ cette année, mais toujours sur une ACP identique à 21 M€. J'ai entendu les prévisions ou les projets sur une foncière ou autre. Nous suivrons cela, mais en tout cas dans le document qui nous est proposé, nous restons à 21 M€.

Au final, il n'y a guère que l'enveloppe en faveur des bâtiments communaux qui augmente de manière substantielle avec +5 M€. Je rajouterai que cette baisse programmée de l'investissement est d'autant plus dommageable que nous sommes déjà en retard par rapport aux territoires concurrents. Je sais que vous n'aimez pas trop ces comparaisons, mais si on regarde les Départements de la même strate, nous investissons moins en moyenne par habitant et je renvoie tout le monde aux tableaux qui sont fournis en annexe pour tous ceux qui voudront vérifier. Du coup, la part de l'investissement dans le budget global va baisser, elle représentait 20% en 2023 et elle va passer à 18%.

En contrepartie, deux autres variables budgétaires connaissent, elles, une progression. Les dépenses de fonctionnement, nous sommes là pourtant au-dessus des Départements de la même strate en moyenne et l'endettement dont vous évoquez la maîtrise pour 2024. Du coup, il peut paraître paradoxal sur le plan idéologique que ce soit notre groupe qui pose la question suivante : dans le contexte de morosité économique que nous connaissons, ne serait-il pas intéressant que notre collectivité actionne plus significativement ce levier de l'endettement afin de mener justement des actions fortes, contracycliques, puisque nos ratios en matière d'endettement, vous l'avez dit à juste titre, sont particulièrement bas ?

Un autre sujet nous interroge, il s'agit de votre analyse des recettes. Lire cette analyse nous amènerait facilement à tomber dans une dépression assez profonde, nous les maires qui sommes confrontés à de réelles difficultés pour bâtir et boucler nos budgets. Même si j'ai entendu en commission des finances et vous l'avez redit, que la facilité serait supérieure parce que l'augmentation des bases, une linéarité vous avez dit, 7% d'augmentation des bases, c'était l'année dernière. Nous pouvons relativiser quand même ces commentaires. A vous lire, c'est un renfort de l'effet ciseau que vous subissez, une baisse drastique des droits de mutation que vous endurez, une perte de ressources de 41 M€ en 3 ans que nous allons devoir supporter.

Permettez-moi de rassurer un peu nos collègues, même si ce n'est pas si souvent que je le fais dans cette Assemblée. Vous nous alertez donc aujourd'hui sur une baisse de 41 M€ en 3 ans, alors qu'en 2021, rappelons-le, en une seule année, nous avons bénéficié d'une hausse de 35 M€, 41 M€ en 3 ans, +35 M€ l'année dernière. Et puisque comparer permet de relativiser, je vous propose de poursuivre dans cette voie. Si l'on regarde de manière approfondie les chiffres qui sont avancés, le niveau des droits de mutation attendu pour 2024 est à un des niveaux les plus élevés de l'histoire. Le tableau que vous proposez ne remonte qu'en 2019, mais si on regarde un peu plus en arrière, on s'aperçoit que la recette attendue cette année est bien parmi les plus hautes. J'étaye mon propos. 48 M€ de droits de mutation en 2014, 57 M€ en 2015, 63 M€ en 2016, 80 M€ en 2017, 86 M€ en 2018 et donc, nous prévoyons une recette de 95 M€ en 2024. Donc, on pourra analyser objectivement ces chiffres. En réalité, si effectivement les recettes du Département ont été extraordinaires en 2021 et 2022, elles sont loin d'être aussi mises à mal que vous l'écrivez

cette année. Puisqu'on a beaucoup fait référence à l'accompagnement ou au désaccompagnement de l'Etat dans les commentaires qui ont été faits, j'ajoute que la fiscalité transférée, celle qui finance les différentes compétences qui ont été transférées aux Conseils départementaux, dont le Service d'Incendie et de Secours, il y a quelques années déjà, cette fiscalité transférée augmente de 6 M€, à mettre en rapport aux 1,1 M€ supplémentaires que l'on accorde au SDIS.

J'ajoute aussi que les recettes de fiscalité indirecte augmentent aussi de 1,3 M€ et les ressources fiscales dont la compensation de la taxe foncière à laquelle vous faisiez allusion sont en augmentation aussi de 4,5 M€.

Dernier point que je voudrais aborder, je le crains sans succès puisque je le fais chaque année avec le résultat que l'on constatera, je voudrais aborder une politique, de notre point de vue cardinale pour le Département : la voirie. En apparence, c'est déjà 6 M€ de moins que vous investirez sur les routes, en réalité c'est 7,3 M€ de moins puisque dans les 25 M€ annoncés, on inclut 1,3 M€ pour les pistes cyclables.

L'entretien du réseau routier départemental va donc baisser de 30% cette année. N'y voyez pas une idée fixe sans intérêt de notre part, il s'agit vraiment, de notre point de vue, d'un service essentiel que nous devons à nos concitoyens, notamment pour leur sécurité. Mais quelques semaines nous séparent encore du vote du Budget Primitif et il est encore temps et possible de corriger le tir sur cette mission cruciale.

Donc, Mesdames et Messieurs, chers collègues, vous l'avez compris, sur plusieurs points ces orientations nous interpellent en toute objectivité et de manière factuelle. Notre situation, c'est vrai, devient plus contrainte, peut-être pas dans les proportions que vous décrivez. Donc, profitons de cette période pour anticiper, pour préparer l'avenir en sanctuarisant les investissements et en nous recentrant pour agir significativement, de manière très forte sur nos missions essentielles. Je vous remercie.

Mme LUBIN : Merci Monsieur le Président. Je constate que notre collègue, le Président du groupe d'opposition, commence son propos en faisant allusion à des propos caricaturaux qu'il estime avoir été tenus dans d'autres assemblées que celle-ci j'imagine. Je trouve qu'en matière de propos caricaturaux ce matin vous pouvez souffrir la comparaison parce que franchement, quand vous énumérez toutes les baisses supposées, je vais citer un exemple, un seul exemple, vous citez -11 M€, je crois, sur les EHPAD, il me semble que c'est ce que vous avez annoncé... 11%, pardon. Les EHPAD, ce n'est pas le Département qui les fait, on est bien d'accord. Les EHPAD, les projets d'EHPAD, qu'il s'agisse de construction ou de rénovation, sont portés par des CCAS et par des CIAS. Et nous avons un règlement d'intervention qui permet de soutenir la rénovation ou la construction des EHPAD et d'ailleurs, un règlement d'intervention dont nous pouvons nous enorgueillir parce que je ne pense pas que beaucoup de Départements dans ce pays soutiennent l'investissement sur les EHPAD, ce qui permet, je le rappelle *in fine* de baisser le prix de journée, pour la simple raison d'ailleurs que la plupart des Départements de ce pays font appel au privé pour faire des EHPAD, ce à quoi nous nous refusons depuis toujours dans ce Département.

C'est juste un exemple, mais je pourrais aussi citer les collèges. Nous avons eu un plan de construction et de restructuration des collèges depuis des années qui a quand même été assez extraordinaire. Il arrive un moment où il y a, bien sûr, toujours des dépenses d'entretien, de rénovation, mais il arrive, et heureusement j'ai envie de dire, un moment où avec tous les efforts que nous avons consacrés, où il faut consacrer peut-être des budgets moins importants sur certains sujets.

Et puis franchement, c'est vrai, vous avez dit que ces dernières années, nous avons eu, notamment grâce à ces fameux droits de mutation, des recettes extraordinaires et nous avons pu bénéficier d'une situation financière confortable. Et donc, je pense que c'est comme quand nous gérons nos budgets personnels, quand les temps sont bons, on en profite pour investir un peu plus. Quand les temps sont moins bons, et c'est ce qui commence à arriver, on commence aussi à voir comment on gère notre budget d'une manière différente. C'est peut-être ce qu'on appelle la gestion en bon père de famille. Mais une chose est certaine quand même, et à travers votre intervention c'est ce que vous avez voulu masquer, mais je l'entends parfaitement, vous appartenez à ceux qui soutiennent ce gouvernement. Pas moi. Jamais au grand jamais les Départements n'ont été autant à la main de l'Etat. Forcément puisque ce gouvernement est celui qui a abattu les derniers leviers fiscaux que détenaient les Départements et aujourd'hui, nous sommes complètement à la main du gouvernement.

Et ce gouvernement, qu'est-ce qu'il décide ? Il a fait une politique de sanction du logement social. Je dis bien de sanction et ce ne sont pas les quelques enveloppes qui aujourd'hui sont attribuées à certains Départements qui ne sont que des cataplasmes sur des jambes de bois qui vont faire évoluer la donne. Et donc, nous essayons, nous, de compenser un tant soit peu parce que nous aimerions le faire beaucoup plus, de telle sorte que dans ce département continuent à se faire et à se construire des logements sociaux.

Mais il en est de même sur tout un tas d'autres sujets. Et alors, la dernière annonce, je vous avoue que j'étais assise à ma place dans l'hémicycle et lorsque j'ai entendu le Premier ministre, d'abord la veille le Ministre LE MAIRE et le lendemain le Premier ministre, nous expliquer qu'il allait mettre fin à l'Allocation de Solidarité Spécifique pour les demandeurs d'emploi de longue durée, j'avoue que je suis tombée de ma chaise. Celle-là, personne ne l'avait vue venir. Je ne sais pas si c'est une annonce, si c'est réellement décidé, j'espère bien que non.

D'abord, l'Allocation de Solidarité Spécifique s'adresse à des chômeurs de longue durée qui sont souvent des chômeurs d'un certain âge. Les fameux emplois seniors dont on se débarrasse à partir de 50-55 ans et qui n'arrivent pas à retrouver un emploi derrière. Ce sont ceux-là. Il paraît qu'ils se complaisent dans l'Allocation de Solidarité Spécifique qui est de 550 € par mois et qu'ils s'y complaisent tellement que ça leur coupe l'envie d'aller chercher du travail. C'est une façon de voir les choses. Mais en plus, il est évident que si ces personnes-là ne perçoivent plus l'ASS, elles vont tomber dans le RSA. Et le RSA, ce sont les Départements, lesquels Départements, je le rappelle, que l'on a privés de leviers fiscaux, qui ne peuvent vivre que grâce à leurs DMTO et nous sommes bien placés pour avoir des DMTO, heureusement, mais ce n'est pas le cas de tous les Départements. Donc vous voyez bien le cercle qui s'est mis en place. J'ai entendu aussi Bruno LE MAIRE dire que ce n'était pas la peine de venir frapper à sa porte en ce moment. Sa mission actuelle était de baisser le déficit, les dépenses de l'Etat. Et les dépenses de l'Etat, on les baisse sur les chômeurs parce qu'en préalable, avant de supprimer l'ASS, j'ai oublié de dire aussi qu'on avait réduit la durée d'indemnisation des chômeurs à 18 mois et que la prochaine cible du gouvernement, ce sont les chômeurs de plus de 55 ans qui bénéficient encore de 27 mois, que l'on va passer à 18 mois et qui n'auront plus droit à l'ASS. Moi, j'appelle cela de la chasse aux pauvres. C'est de la chasse aux pauvres. Cela ne peut pas porter d'autres mots.

Alors oui, dans les Départements qui sont, j'ai envie de dire, la dernière barrière sociale que nous connaissons dans ce pays, nous faisons ce que nous pouvons et nous faisons ce que nous pouvons pour maintenir à flot des tas de gens. Alors oui, nous maintenons un budget de fonctionnement qui comprend toutes ces dépenses de solidarité, dont certaines sont contraintes, mais que quand même nous maintenons à un bon niveau parce que nous, nous ne faisons pas de chasse aux pauvres. Voilà.

Aujourd'hui, avec les attaques qui sont faites contre les Départements par ce gouvernement, j'ai cité deux exemples qui me touchent particulièrement, le logement social et les chômeurs de longue durée, mais il y en a d'autres, oui nous faisons ce que nous pouvons avec ce qu'il nous reste dans les Départements. Et ce Département, et je n'ai pas peur de le dire, ce Département a été géré, bien géré.

Alors, vous nous dites, pourquoi aujourd'hui ne pas faire appel à l'endettement ? Bah oui, que nous reste-t-il d'autre ? Mais si nous pouvons faire appel un peu à l'endettement, c'est bien parce que nous avons été capables de désendetter tout en maintenant nos politiques et tout en maintenant nos politiques, y compris d'aide aux EHPAD, c'est à dire par exemple, et ce n'est pas le seul sujet, sur des domaines sur lesquels beaucoup d'autres n'interviennent pas.

Donc, je comprends bien, chacun voit midi à sa porte, mais je trouve qu'en ce moment quand même, pour venir nous faire certains reproches, il faut être sacrément armé compte tenu de la façon dont les Départements sont traités dans ce pays. Et quand je vois sur la note que j'ai, ce que sont amenés à faire certains Départements, nous n'en sommes pas là, loin s'en faut, et nous allons maintenir, nous, nos niveaux d'aide à la population, mais aussi un niveau de 120 M€ d'investissements qui, je pense, en feraient rougir plus d'un par les temps qui courent. Voilà Monsieur le Président.

Mme PEDUCASSE : Bonjour Monsieur le Président, bonjour chers collègues. Bien entendu, j'abonde aux propos qui ont été tenus, mais puisque, Monsieur le Président, vous avez choisi de souligner dans le rapport d'orientations budgétaires notre première participation aux grands travaux de la ligne ferroviaire GPSO, je rajouterai que dans les politiques gouvernementales, non seulement on a un gouvernement aujourd'hui qui choisit de réduire ses dépenses, qui considère qu'il faut faire en permanence des économies, mais justement qui lui aussi s'est privé d'un certain nombre de recettes. Un chiffre qui laisse quand même pantois, c'est de constater que sur ces 5 dernières années, les 500 plus grosses fortunes ont vu leur patrimoine passer de 570 milliards d'Euros à 1 170 milliards d'euros.

A notre échelle, la participation aux grands travaux ferroviaires représente 2,5 M€ pour cette année, mais c'est plus que ce que nous consacrons à d'autres budgets d'investissement. Effectivement, si notre gouvernement ne s'était pas privé d'un certain nombre de recettes, et je crois que Jean-Marc parlait de fiscalité plus juste, ça lui permettrait de ne pas faire des économies et surtout de financer les grands projets qu'il considère structurants pour notre territoire, voire protecteurs de l'environnement.

M. CARRERE : Merci Monsieur le Président. Juste un mot pour revenir sur un des aspects développés par Julien Dubois dans son intervention. Il parle des 14 M€ d'investissements à destination des établissements de personnes âgées - Monique LUBIN l'a très justement expliqué - dans le cadre d'une enveloppe correspondant à un engagement de travaux par des collectivités calibrées par le Département. Donc effectivement, ces 14 M€ s'inscrivent en moins cette année parce que, tout simplement, la commande en matière d'investissement n'est pas la même que celle des années précédentes.

Je rappelle quand même que dans le cadre des chantiers qui sont engagés, qui ne sont pas nécessairement commencés pour certains d'entre eux mais qui sont déjà fléchés et programmés, l'an dernier il y a eu d'importants soutiens supplémentaires pour conforter les plans de financement des EHPAD qui, au vu de l'inflation, n'avaient pas des niveaux financiers correspondant à la tenue de ces engagements financiers nouveaux. Je m'explique, à 1,5 M€ par nouvel établissement créé, sur les 6-7 dernières opérations

d'établissements en train d'être faites ou en train d'être programmées pour être faites. Je pense à Hagetmau, je pense à Dax, je pense à Mont-de-Marsan et d'autres établissements qui ont été accompagnés de façon supplémentaire.

Et puis dernier point, effectivement, il y a 14 M€, mais ce qui n'est pas dit, c'est qu'il y a aussi 3 M€ supplémentaires qui sont fléchés pour les crédits non reconductibles liés à l'accompagnement d'urgence ou d'urgence absolue de fin d'exercice de nos EHPAD. Simple rappel, l'an dernier c'étaient des financements que nous n'avions pas nécessairement imaginés initialement qui sont arrivés en fin de DM2 à une hauteur de 7 M€ d'accompagnement supplémentaire pour le fonctionnement de nos EHPAD.

Effectivement, il y a des montées de fonctionnement, mais quand il y a 7 M€ qui sont mis sur la table par le Département pour boucler la boucle des budgets déficitaires des établissements landais, ce n'est pas rien. Et simple comparaison, 700 000 € l'État et 7 M€ le Département. Alors, cette année, dans un schéma de sincérité et de sécurisation budgétaire, on a prévu d'ores et déjà sur la première partie 3 M€, qui je pense ne suffiront pas malheureusement, parce que quand je vois ce que prévoit l'Etat en matière d'accompagnement d'urgence, au-delà du soutien par rapport à l'inflation énergétique, il n'y a rien.

Donc, j'espère effectivement que l'Etat prendra la mesure des engagements à tenir pour accompagner les structures personnes âgées et handicapées qui sont en difficulté depuis plusieurs années puisque prendre les 15% d'inflation et prendre globalement 15 à 100% d'augmentation énergétique, on sait tous autour de cette table quand on est maire, Président d'un CIAS et Président d'un EHPAD, ce que cela engendre en matière de résultat d'exploitation pour une structure.

M. MARTINEZ : Monsieur le Président, chers collègues, je vais encore parler de voirie. J'accepte vos critiques, Monsieur Dubois, puisque finalement ce que vous nous reprochez dans ce budget, c'est peut-être d'avoir trop bien travaillé ces dernières années, parce que la réalité, c'est celle-là.

C'est qu'aujourd'hui, vous aimez et vous faites toujours cette démarche intellectuelle de saucissonner chaque année. Vous ne recontextualisez pas les choses, vous ne remettez pas en perspective, vous occulter sciemment les PPI que nous mettons en place puisque vous le savez, le travail en matière d'investissement, c'est le travail du temps long, ce n'est pas du coup par coup. Ce sont des choses qu'on élabore, qu'on essaie de planifier géographiquement et chronologiquement et c'est ce que nous faisons au niveau de la voirie.

Alors oui effectivement, factuellement cette année, l'enveloppe voirie sera moins conséquente que les années précédentes. Mais enfin, c'est ce que je dis, on ne peut pas nous reprocher d'avoir trop bien travaillé, puisque les dernières années, et vous en conviendrez, ont permis d'avoir des dépenses d'investissement que nous n'avions jamais connues depuis fort longtemps dans ce Département et dans cet hémicycle. D'ailleurs, aucune des collectivités qui a pu bénéficier sur son territoire de ces travaux ne s'en plaint puisque, je tiens à vous le dire ici, nous n'avons pas énormément, voire très peu de retours d'élus locaux sur les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains, pour se plaindre de la mauvaise qualité des infrastructures routières gérées par le Département, parce que je vous le rappelle, aujourd'hui on reste largement dans des ratios acceptables concernant les dépenses d'équipement et par kilomètre et par habitant. Nous avons même doublé cette somme par kilomètre ces dernières années.

Donc à minima, un rattrapage, à maxima une amélioration encore de la qualité du réseau routier départemental qui, je vous le rappelle, représente quand même un linéaire assez

conséquent par rapport à d'autres départements. Par habitant, nous dépensons plus d'argent qu'une grande multitude de Départements qu'ils soient limitrophes ou un peu plus éloignés du nôtre et nous n'avons en la matière aucune leçon à recevoir de la part des autres collectivités, quelles qu'elles soient.

Effectivement, on baisse la voilure. Pourquoi ? Le président l'a dit, Dominique COUTIERE, notre Vice-Président aux finances, l'a également évoqué, les temps sont un peu plus difficiles, la tempête s'annonce, il y a eu des baisses conséquentes de recettes. C'est une réalité. Donc, ce que nous faisons, c'est nous adapter par rapport à ce contexte que nous ne maîtrisons pas et je pense qu'il faut être responsables dans notre démarche, c'est à dire qu'il ne faut pas par démagogie et alors que c'est inutile, je le répète, parce qu'aujourd'hui le réseau routier départemental est d'une grande qualité et je pense que ce n'est pas la peine par démagogie d'inscrire inutilement, je le dis, des sommes conséquentes en investissement concernant les infrastructures routières qui ne seraient pas ou qui ne seront pas dépensées. Je pense notamment aux interventions que l'on peut faire auprès des collectivités qui nous sollicitent en accompagnement pour les aider à la réalisation de travaux d'entretien ou autres ou d'aménagement urbain, pour les collectivités qui ont la compétence voirie. Nous ouvrons des enveloppes chaque année. Elles ne sont pas consommées.

C'est la même problématique qu'a évoquée Monique LUBIN concernant les EHPAD. Si les collectivités pour lesquelles nous ouvrons des enveloppes budgétaires ne nous sollicitent pas, n'ouvrent pas des budgets, des enveloppes budgétaires et ne présentent pas des projets, effectivement, nous pouvons inscrire tous les millions que vous voulez, ces millions ne seront pas dépensés.

Vous savez, j'ai le maire d'une commune de notre canton Chalosse-Tursan qui me l'a même dit, lorsqu'il était étonné de voir le montant conséquent de la subvention qu'il avait pu obtenir au titre des amendes de police. Il avait pu voir que très peu de collectivités avaient sollicité cette enveloppe budgétaire, avec un montant là aussi conséquent et jamais vu jusqu'à aujourd'hui, et il me faisait la remarque qu'il était quand même dommage - tant mieux pour lui, mais dommage pour les autres - d'avoir autant de possibilités financières de financer des opérations qui coûtent très cher à toutes les collectivités ayant la compétence en matière d'infrastructures routières parce que ces enveloppes n'allaient peut-être pas perdurer à l'avenir.

Donc, moi, je peux entendre effectivement qu'il y ait un atterrissage au niveau des dépenses qui seront proposées cette année pour l'entretien et les aménagements voiries. Mais enfin, sur les 5 dernières années, c'est quand même 150 M€ qui ont été dépensés sur le réseau et jusqu'à preuve du contraire, l'accidentologie sur le réseau routier départemental, même si c'est toujours trop, est extrêmement faible.

Donc aujourd'hui, on ne peut pas dire que le réseau routier départemental soit en déshérence ou mal entretenu. Il est très bien entretenu. Je pense que le travail est fait correctement et cette année encore, même si facialement cette enveloppe baisse, je peux vous assurer que toutes les demandes qui seront faites sur les territoires, que ce soit pour gérer le réseau routier départemental ou pour intervenir en cofinancement auprès des collectivités compétentes en la matière, chacun pourra obtenir les sommes qu'il désire et personne ne sera pénalisé car aujourd'hui, nous continuons à assumer pleinement un travail de qualité sur l'ensemble du réseau routier départemental. Voilà pour la voirie, Président.

M. VALLAUD : Très rapidement, d'abord peut-être pour, non pas rassurer mais inquiéter Paul CARRERE puisqu'on a eu des échanges avec le Premier ministre sur la perspective d'une loi Grand âge, que mercredi aux questions d'actualité nous avons interrogé la Ministre en charge et il ne nous est pas annoncé en réalité une loi alors que le gouvernement en a l'obligation législative significative.

Le Premier ministre, dans son bureau, nous avait dit qu'il n'avait pas les moyens d'une loi Grand âge et quant à la Ministre interrogée, elle ne nous pas répondu du tout. Cela nous porte à l'inquiétude, d'autant que ma collègue faisait un témoignage dont j'espère qu'il ne trouve pas ici dans ce Département de réalité, de résidents d'EHPAD qui, face au reste à charge, dans cette espèce d'entre deux entre l'éligibilité à l'aide sociale, sont obligés de quitter les EHPAD et de rentrer chez eux. On a un certain nombre de collègues qui font ce témoignage ou de personnes âgées qui n'y rentrent pas parce que là aussi c'est compliqué.

On sait bien qu'il y a un enjeu considérable, qui est largement documenté, de 10 milliards d'euros par an, qui doit relever de la solidarité nationale, et nous sommes un des Départements qui fait le plus en la matière.

Donc, c'est la première inquiétude que je voulais partager avec vous et ceux qui ont l'oreille du gouvernement, peut-être pourraient se faire nos porte-paroles, parce que moi, quand je m'adresse au Premier ministre, il regarde des photos de chiens, donc il est beaucoup plus compliqué de faire passer un certain nombre de messages.

C'était la première inquiétude que je voulais partager avec vous.

La deuxième, même si nous sommes sans doute moins concernés ici, c'est la remise en cause au fond d'une loi de la République qui faisait consensus dans toutes les familles politiques, qui était la loi Solidarité Renouvellement Urbain, puisque vous avez entendu que le Premier ministre a admis que le logement intermédiaire pourrait rentrer dans les 25% d'obligation de logement social. Sachez que dans les 2 millions de demandeurs de logement social aujourd'hui, il n'y en a que 4% qui seraient éligibles à ce logement intermédiaire. Cela veut dire que ce n'est pas accessible aux classes moyennes dont le Premier ministre estime pourtant être le porte-parole. Il est plutôt le porte-parole des classes affaires, en fait, quand on considère bien les choses.

S'agissant de l'ASS, je ne reviendrai pas sur la démonstration brillante de Monique LUBIN. Je ne sais pas exactement ce que va signifier un transfert de charge ici dans les Landes. Je sais que la Gironde l'a calculé. Pour 4 000 personnes concernées, c'est 26 M€ supplémentaires à la charge du budget départemental, nos voisins étant dans une situation plus compliquée que nous encore sur le plan financier sur le plan des droits de mutation. Donc, je ne sais pas ce que je peux dire. Je laisserai le Président GLEYZE au moment de son débat d'orientations budgétaires dire les choses. Je n'ai même pas évoqué la dépense tout à fait incongrue que représenterait pour les Départements l'uniforme. Je l'évoque, mais cela va se compter pour certains Départements en centaines de milliers d'Euros, voire en million d'Euros. Les priorités qui sont les nôtres sont plutôt des priorités de politique sociale.

Mme DEGOS : J'ai entendu monsieur DUBOIS parler de -13% sur les investissements en agriculture. Effectivement, ils sont passés de 3,4 M€ à 3 M€ environ, mais c'est plutôt pour s'ajuster et pour ajuster les besoins aux consommations réelles qui sont effectuées. Je rappelle quand même qu'au niveau du budget global agricole, on est à 8,1 M€. Je rappelle que depuis 2021 où on était en gros à 6 M€, on est quand même sur un montant d'un peu plus de 8 M€. Ce qui est vraiment une enveloppe importante, en particulier pour soutenir les exploitations et les filières lorsqu'elles sont confrontées à des crises et là-dessus, je crois qu'on ne peut pas nous reprocher un manque d'intervention. Pour

nos 4 460 exploitations du département, on est quand même à un niveau d'aides d'environ 1 800 € par exploitation. Je peux vous assurer que quand je vais dans toutes les assemblées générales, les rencontres sur le terrain et j'en fait beaucoup, il n'y a pas une personne qui me dit que le Département ne soutient pas l'agriculture. C'est vraiment quelque chose qui est reconnu dans les campagnes et quand ils comparent avec leurs collègues des autres départements, ils sont vraiment contents d'être dans les Landes.

Je crois qu'on a quand même un budget qui accompagne la Ferme Landaise tout à fait correct et qui répond vraiment aux besoins de nos exploitants.

Mme LAGORCE : Monsieur le Président, à mon tour je vais défendre l'éducation puisque Monsieur DUBOIS y a fait référence en disant que les crédits baissaient. Vous savez, Monsieur Dubois, que concernant les constructions dans les collèges, nous sommes dans le cadre d'un PPI que nous avons voté, que vous avez voté, 100 M€ sur 6 ans et qu'effectivement, selon les années, il y a plus ou il y a moins.

Je veux dire aussi que je n'ai pas à rougir et que nous n'avons pas à rougir de la politique menée dans ce Département en direction des collèges. Que ce soit pour les constructions, que ce soit pour l'investissement, que ce soit pour le fonctionnement, nous y consacrons quand même des montants très importants, supérieurs à la moyenne nationale. Et en ce moment, si vous siégez dans les conseils d'administration des collèges, je crois qu'à part la politique nationale concernant les nouvelles orientations pour le collège, personne ne se plaint de la politique du Département.

M. COUTIERE : Je suis un peu inquiet par la gestion de notre pays. Quand on regarde ce que le COVID a coûté en France et ce qu'il a coûté en Allemagne pour 30% de population en plus, on est dans un rapport de 1 à 2. Qui peut dire demain quelle va être la politique de l'Etat qui se heurte au mur de la dette et qui a bien besoin de notations convenables pour ne pas avoir des taux d'endettement qui dérapent ? Qui peut dire qu'il ne va pas s'attaquer encore un peu plus aux collectivités territoriales ? Pas vous, je ne le pense pas. Moi en tout cas non. Je ne m'y risquerai pas.

Le quoi qu'il en coûte, on est en train de le payer aujourd'hui. Il n'y a pas que 2024 à passer, il y a 2025, 2026, 2027. Donc, il faut que l'on ait des réserves pour avancer. Je me rappelle qu'un jour, quand vous nous disiez : « On a tellement de droits de mutation, vous devriez baisser les taux. » Je pense que vous ne le pensez plus quand même. Je l'espère. Mais je reconnais que vous avez une partie difficile pour critiquer la politique financière du Département, je reconnais que c'est compliqué.

Dernier point, si les Départements ont vu leurs recettes baisser, ce n'est pas le cas, ni des communes, ni des communautés de communes parce que les bases de la taxe foncière bâtie, les taux, etc., ont augmenté. Donc, on est dans une situation qui n'est pas simple et que l'on va essayer de gérer au mieux dans la durée et en maîtrisant les choses.

M. DUBOIS : Merci Monsieur le Président. Après ce petit tour d'horizon que nous avons suscité avec beaucoup de plaisir, il ne faut pas tout prendre aussi mal que ça et réagir de manière aussi épidermique.

Madame Lubin, je réaffirme que je n'ai pas eu l'impression d'avoir des propos caricaturaux. Je me suis plutôt appuyé sur des chiffres, que personne d'ailleurs ne remet formellement en cause, chacun me disant juste : « Mais attendez, moi, sur ma délégation, ok ça baisse, mais il en reste. » Heureusement que, et je n'ai jamais dit le contraire, ce Département va

continuer à assumer ses missions auxquelles nous tenons. Chaque collectivité a ses compétences. Il faut que nous puissions les assumer.

Ce que j'ai juste noté, c'est que sur l'enveloppe globale d'investissement et ligne à ligne comme je l'ai détaillé, il y a des baisses. Alors après, vous me dites : « Oui, mais il en reste parce qu'on fait très bien les choses. » Vous me dites : « Cela baisse parce que ce sont les autres collectivités qui sont nos partenaires qui n'avancent pas assez vite ». En tout cas, ce qui est sûr, c'est que le message envoyé quand les enveloppes d'investissement baissent, c'est qu'il y a moins de dynamique de ce point de vue-là. C'est juste ce que j'ai souligné.

Celui qui est entré plus en détail, c'est Monsieur MARTINEZ. Effectivement, sur la voirie, vous me dites : « Vous êtes bien gentil, mais cela baisse parce qu'on a tout fait, tout est parfait et il n'y a plus grand chose à faire ». Sur l'accidentologie, hélas, je rappelle que l'on a eu 29 morts sur les routes landaises. Je ne les relie pas, bien évidemment, aux investissements de la voirie, mais il faut être prudent quand on avance sur ces sujets-là parce que, hélas, on n'a pas tout résolu de ce point de vue-là. Mais bien évidemment, il n'y a pas de lien de cause à effet à établir. C'était juste une parenthèse.

Mais quand on baisse les budgets d'année en année, cela veut dire que l'on octroie moins de moyens et je continue à entendre des maires, à trouver des usagers qui estiment que sur certains endroits, oui parce qu'il y a toujours à investir sur la voirie, c'est la compétence d'autres collectivités. On le sait, on ne fait jamais assez et c'est un service, je le maintiens, que l'on doit à nos administrés.

Ensuite, je n'entrerai pas dans le débat qui tendrait à dire que nous ne pourrions pas commenter, critiquer, donner des avis sur le débat d'orientations budgétaires parce que nous soutenons le gouvernement. Je redis à Madame LUBIN que jusqu'à preuve du contraire, mais je n'ai pas vu les dernières informations, il n'y a aucune personne membre de ce groupe qui a été nommée au gouvernement.

Donc, sur ces sujets-là, puisque vous êtes parlementaire, je vous invite, puisque vous avez des avis, à continuer à les porter dans les assemblées dans lesquelles vous siégez, mais ici on est là pour parler des Orientations Budgétaires du Département. Souffrez que l'on constate que quand ces baisses-là sont annoncées, on les souligne. Je ne doute pas que le Président qui va parler après moi sans que je puisse répondre derrière corrigera les dernières informations qu'il voudra faire. Donc, je savoure mes dernières minutes de parole comme vous le constatez, en vous disant juste que l'analyse objective montre que, 1 - sur les postes que j'ai indiqués, ces investissements baissent ; 2 - que la baisse des recettes drastique, catastrophique que l'on nous décrit est à tempérer parce que 95 M€ de droits de mutation prévus, c'est encore une somme significative qui porte des recettes significatives pour notre Département et qui permet de continuer à agir. Sur le levier de l'endettement, je ne propose pas que l'on y aille à volo.

Je crois que les collectivités dont j'ai la charge et la gestion que l'on a mises en place soulignent la vigilance que l'on porte sur ce sujet-là, mais peut-être que dans des contextes, oui on va constater que beaucoup de pans de notre Département vont être touchés par cette crise économique. Peut-être y a-t-il là matière à porter des actions contracycliques.

Puis, sur tous les maux qui sont attribués au gouvernement en place, si je suis un des premiers défenseurs de la nécessité que ce soit celui qui agit qui puisse aussi avoir les leviers de son action, c'est vrai que nos administrés nous jugent aux actions que nous menons et je suis favorable à ce que dans toutes les collectivités, on ait la possibilité d'agir là-dessus. Je rappelle quand même que cette tendance, même si elle n'a peut-être pas été améliorée par ce gouvernement en place, est quand même lourde depuis un moment et je rappelle, comme je suis amené à le faire chaque fois, que les dotations globales de

fonctionnement n'ont jamais autant baissé que sous le gouvernement de François HOLLANDE pour lequel j'ai noté que vous n'étiez pas de farouches opposants.

Mme LUBIN : Je veux vous rassurer Monsieur Dubois, nous sommes ravis qu'il y ait un débat et il ne nous pose absolument aucun problème que vous fassiez les critiques que vous souhaitez faire. Cela nous permet au contraire d'aller dans le détail et d'expliquer quelles sont nos politiques et pour quelles raisons, sur certains sujets, il peut y avoir du plus et sur d'autres il peut y avoir du moins. Donc, tout cela va très bien, il n'y a absolument aucun problème de ce côté-là.

Dernière chose, oui nous parlons de politique nationale et c'est bien normal parce que je crois que nos budgets départementaux n'ont jamais été autant corrélés aux politiques nationales, tant les décisions qui sont prises et sur lesquelles je ne reviendrai pas, ont des incidences sur nos Départements. Donc, il est bien normal que nos débats départementaux soient mâtinés, si je puis dire, de débats nationaux.

Vous faites une allusion de manière anecdotique sur la période 2012-2017 où les dotations avaient fortement baissé. Cette période 2012-2017, je le rappelle, était une période de crise assez extraordinaire. Depuis, il y a eu une remontée assez significative et maintenant, nous avons l'inflation et un certain nombre d'autres problèmes à gérer au niveau national.

Il faut, chaque fois que l'on compare, essayer les uns et les autres de comparer tous les éléments, de telle sorte que nous puissions être vraiment en situation de faire des comparaisons justes.

Nous sommes au niveau du groupe majoritaire, cela ne vous étonnera pas, favorables aux orientations budgétaires qui nous sont proposées et nous avons un engagement qui est celui de continuer à protéger les populations landaises dans le contexte économique que nous connaissons et cet engagement, nous le maintenons.

M. MARTINEZ : Excusez-moi Président, quelques petites précisions toujours par rapport au dossier voirie. J'entends ce que vous dites monsieur DUBOIS, mais il ne faut pas laisser imaginer qu'il y aurait des soucis, que beaucoup se plaignent ou autre.

Je suis à votre disposition pour vous montrer chaque année les soi-disant multitudes de récriminations, doléances que pourraient nous envoyer, soit des élus locaux du département, soit des usagers du réseau routier départemental. Je peux vous assurer que cela relève quasiment de l'anecdotique. Les élus, on les voit, tout comme vous, sur nos territoires. Bien sûr, la voirie est une exigence, on le sait, c'est très important dans ce département, mais je peux vous assurer que là aussi dans ce domaine, on reconnaît le travail qui a été réalisé.

Je le disais, nous avons, tant par habitant que par kilomètre, des dépenses d'investissement qui sont largement supérieures à la moyenne en valeur absolue des montants conséquents qui ont pu être mobilisés ces dernières années. Donc là-dessus, sur les chiffres, il n'y a pas à dire grand-chose de plus concernant ce genre de propos.

Ce qui m'interpelle aussi, c'est qu'on a quand même aujourd'hui dans ce Département un ratio qui est extrêmement important, c'est le taux de renouvellement de la chaussée, des voiries et les travaux réalisés. Aujourd'hui, ce ratio s'établit à 12 ans, c'est-à-dire que tous les 12 ans nous sommes en capacité de refaire l'intégralité de notre réseau routier, de nos infrastructures routières. Tous les 12 ans. Je vous mets au défi de trouver une collectivité ayant la compétence voirie qui ait ce ratio. D'ailleurs, ce sont souvent des ratios que l'on ne voit jamais dans les débats d'orientations budgétaires proposés par ces différentes collectivités. Et moi je le regrette parce que je sais que la voirie est un sujet sensible et je

peux vous assurer que sur certains territoires, et je le regrette pour les communautés de communes ou d'agglomération qui ont la compétence voirie, on tangente parfois à un taux de renouvellement à 40 ans.

Donc moi, je pense qu'aujourd'hui, même si à vos yeux et selon vos dires nous sommes loin d'être irréprochables, je pense que nous n'avons de leçon à recevoir de personne pour qui aujourd'hui gère une collectivité autre que le Département au sein du Département des Landes.

Je tenais à le préciser parce qu'il ne faut pas laisser croire que le travail ne serait pas fait, il est fait et il est mieux fait que partout ailleurs.

M. DUBOIS : Sur la dernière phrase, je ne sais pas à qui vous faites allusion. Je ne sais pas si c'est à une collectivité qui m'est chère, mais on peut aussi faire des augmentations de 40% sur ces investissements à certains endroits, mais je ne sais pas si c'est à cela que vous faisiez allusion.

Monsieur le Président : Je pense que tout le monde s'est exprimé largement, que le débat a été nourri. Je regrette d'ailleurs quelque part qu'il faille que l'on soit interpellés pour que tout le monde se réveille. Je pense que l'on devrait nourrir de façon naturelle le débat lui-même parce qu'il y a quand même beaucoup de choses à dire. Les politiques existent et sont très importantes et souvent très méconnues. C'est pédagogique, je pense que l'on se doit d'expliquer toujours ce qui est fait parce que cela permet de limiter la confusion parfois qui peut être entretenue par certains propos.

Je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit. Je vous donne rendez-vous à tous sur le niveau d'investissement quand on va voter le compte administratif parce que je crois que je l'ai dit au tout début dans mon propos, on ne diminuera pas l'investissement réalisé sur ce Département en 2024. C'est un engagement que je prends ici et je vous invite à voir si je le respecte. C'est ce que l'on fait depuis plusieurs années et en 2024, on dépensera autant qu'en 2023. Cela veut donc dire, comme je l'ai dit en introduction, qu'il y aura un taux de réalisation plus élevé qu'en 2023 et on a quand même des taux de réalisation de plus de 80%.

Je ne suis pas un adepte de l'affichage budgétaire. Je sais que c'est une pratique assez courante dans beaucoup de collectivités. On affiche des sommes très importantes mais quand on regarde ce qui a été réalisé, on voit qu'il y a peu de choses réalisées. Donc, moi je ne suis pas un adepte de cela. Je suis plutôt un adepte des choses qui soient réalisées et transparentes. Il est bien de dire j'augmente mon budget de 50%, mais en fait je diminue sa réalisation de 100%. C'est de l'affichage et de la communication, ce n'est pas ma façon de faire de la politique et de l'action publique. C'est pour cela que ce n'est pas avec moi que vous allez de ce côté-là avoir beaucoup de satisfaction en la matière.

Quand on dit par exemple en agriculture qu'il y a des crédits qui baissent, souvenez-vous pourquoi on a augmenté significativement les crédits à l'agriculture l'année dernière. C'est parce qu'il y avait une incertitude chez les éleveurs pour le financement de tout le suivi de la vaccination et que l'on avait dû voter plusieurs millions d'euros potentiellement en provision, qui n'ont pas été appelés. Donc, dans la mesure où les crédits ne sont pas appelés, on ne les reconduit pas et donc, de fait, les inscriptions budgétaires diminuent. C'est purement mécanique. Il ne faut pas dire que la politique agricole baisse, non, ce n'est pas la réalité.

Tout à l'heure, vous parliez des EHPAD. Quel est le premier qui a reculé un investissement dans son EHPAD ? Vous allez dire que ce n'est pas vous parce que ce n'est pas vous, mais

enfin, c'est l'hôpital de Dax avec Le Lanot. On avait pris la décision, tant sur Mont-de-Marsan que sur Dax, de venir soutenir - ce qui est quand même assez rare partout en France - les investissements qui sont faits par les hôpitaux. Ce n'est pas moi qui suis Président du Conseil de surveillance. Je vous le dis. C'est pour cela que les crédits, de fait, de soutien à ces investissements diminuent. Dans la mesure où les collectivités ne sollicitent pas le Département, ils vont diminuer.

Vous nous auriez dit on aurait baissé le taux d'interventions, mécaniquement nos participations vont diminuer. Oui, mais là, nos taux d'interventions ne diminuent pas. Si nos crédits baissent, c'est parce qu'on est moins sollicité, tout simplement. Il n'y a pas pour nous de débat.

Tout à l'heure, vous avez fait une confusion. Vous dites : « Vos recettes d'impôts indirects augmentent de 6 M€ et par contre, vous redistribuez seulement 1 M€ au SDIS. Je vous prends pour quelqu'un de sérieux et d'intelligent et ne me dites pas que vous faites ce raccourci-là. Parce que si vous regardez ce qui est fléché par l'État en matière de TSCA - parce que ce sont les taxes sur les assurances - qui sont versées aux Départements pour le SDIS, cette année cela va augmenter de 300 000 €. On met 1 100 000 € de plus au SDIS. Ne faites pas croire que l'on nous donne 6 M€ et que l'on ne redonne qu'1 M€. Ce n'est pas vrai. Si vous regardez ce que l'on donne au SDIS par rapport à ce que nous donne l'État pour le financement du SDIS, je crois que l'on a déjà eu ce débat ailleurs et qu'on est largement au-dessus alors que le ministre de l'Intérieur a voulu faire croire qu'il y avait des Départements qui se mettaient l'argent de l'État dans la poche et qu'ils ne le redistribuaient pas au SDIS. Ici, je pense que ce n'est pas du tout le sujet et que l'on donne 3 à 4 fois plus que ce que l'on reçoit.

Et comme je le disais en introduction, il y a des Départements cette année - et il y a eu un article dans la Gazette encore récemment - qui ne peuvent plus financer leurs Services Départementaux d'Incendie et de Secours et qui vont diminuer leurs contributions. Je crois qu'il y a quand même eu suffisamment de rapports parlementaires qui avaient été commandés par le Président de la République sur le financement du SDIS et ils sont tous unanimes pour dire qu'il faut que la part de TSCA distribuée aux Départements pour financer les SDIS soit largement revalorisée, mais pour l'instant, force est de constater dans les lois de finances que ce n'est pas le cas.

C'est en ce sens, je vous demande et je ne traite pas vos interventions de caricaturales, mais je pense qu'à un moment donné, il ne faut pas que vous introduisiez de la confusion dans ce qui est dit et que vous essayiez quelque part de travestir un tout petit peu la réalité.

Dernier élément, vous dites que le budget d'investissement baisse. On passe de 130 à 120. Si je fais la somme de tout ce qui baisse dans ce que vous avez dit, ce n'est pas 10 M€, c'est beaucoup plus. Là aussi, il faut faire attention à la façon que l'on a de présenter les choses. D'autre part, vous nous dites que les dépenses de fonctionnement progressent énormément. 3,7%, je le disais en introduction. Là aussi, par rapport aux charges qui sont les nôtres, on peut difficilement faire moins, sachant que là-dedans, je le répète, 50% de la dépense de solidarité concerne le financement des Allocations Individuelles de Solidarité que sont la Prestation de Compensation du Handicap, le RSA et l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie. Jean-Marc LESPASSE l'a très bien dit tout à l'heure, quand les lois ont été votées pour le RMI, pour l'APA, pour la PCH, les taux d'engagement de l'État étaient proches de 100%, sauf pour l'APA où ils étaient de 50%. La réalité que l'on vit aujourd'hui, et c'est pour cela qu'on évoque cette dette de 700 M€, n'est pas celle-là.

Quand on parle de la politique du gouvernement, c'est parce qu'il y a un impact énorme aujourd'hui des décisions qui sont prises au niveau national sur les finances des Départements et donc, il y a un lien. Ce n'est pas nous qui parlons en permanence de

recentralisation. Vous pouvez le lire partout. Aujourd'hui, on est en train de constater que la décentralisation de 1982 a complètement disparu et est totalement dévoyée et cela se traduit en permanence par ces choix qui sont faits au niveau national. On n'est pas là pour dire par plaisir ce que ça va toujours très mal. Non, on vous décrit une réalité.

Je le disais tout à l'heure quand je rendais hommage à Robert BADINTER, je suis quelqu'un de convictions. À un moment donné, je défends toujours quelque part, les idées qui guident un petit peu et ma pensée et l'action publique que je mène.

Il n'y a pas de mal à être pro-gouvernement ou opposé au gouvernement. Ce n'est pas une attaque personnelle. Quand François HOLLANDE était au pouvoir, je vous rassure, on a continué à le défendre. Il n'y a pas de difficulté. La loyauté fait partie, pour moi, des valeurs importantes de la politique et ne pas se cacher derrière son petit doigt.

J'en ai terminé sur ces orientations budgétaires par ce que j'ai commencé, honnêtement, on a fait un peu plus de 80 M€ d'investissement en 2023, il y aura un peu plus de 80 M€ d'investissement en 2024 et je vous donne rendez-vous pour qu'on le regarde l'année prochaine à cette période-là. Il n'y aura pas de baisse de l'investissement malgré les conditions dans lesquelles on est.

Cela ne pourra pas durer non plus éternellement. Si nos recettes, comme l'a expliqué Dominique COUTIERE, continuent à baisser de façon aussi importante, et vous avez raison, on retrouve les niveaux de droits de mutation de 2019, mais par contre les dépenses entre 2019 et 2024 ne sont plus du tout les mêmes. Ce ne sont plus du tout les mêmes. Si je n'avais pas plus à dépenser qu'en 2019, il ne me poserait aucune difficulté que les droits de mutation baissent, mais les besoins, et particulièrement de solidarité, ont augmenté. Pour finir avec les ASS, si toutes les personnes à qui on supprime l'ASS viennent au RSA, cela représente 10 M€ supplémentaires pour le Département. Sur les uniformes, si demain la généralisation annoncée en 2026 est faite, pour le Département des Landes, cela représente 1 700 000 € de plus. Pour le coup, je pense que l'on peut utiliser l'argent à autre chose qu'à ce genre d'initiative, voilà.

Voilà pour vous répondre et j'espère ne pas avoir été caricatural, mais factuel et réaliste dans les réponses que je vous ai apportées.

Maintenant, on doit voter le fait qu'il ait eu le débat. Je pense que personne ne peut le nier et je vous demande donc d'acter le principe du débat d'orientations budgétaires. Je ne vous demande pas d'approuver les orientations, je vous rassure.

[Le Président procède au vote]

POUR : Mme Patricia Beaumont, M. Henri Bédard, Mme Eva Belin, Mme Sylvie Bergeroo, Mme Agathe Bourretère, M. Paul Carrère, M. Dominique Coutière, Mme Martine Dedieu, Mme Dominique Degos (a donné pouvoir à M. Paul Carrère), M. Damien Delavoie, M. Jean-Luc Delpuech, M. Julien Dubois, Mme Rachel Durquety, M. Frédéric Dutin (a donné pouvoir à Mme Salima SENSOU), M. Xavier Fortinon, Mme Christine Fournadet, M. Didier Gaugeacq, M. Cyril Gayssot, M. Christophe Labruyère, Mme Muriel Lagorce, Mme Hélène Larrezet, M. Jean-Marc Lespade, Mme Monique Lubin, M. Olivier Martinez, M. Julien Paris, Mme Sylvie Péducasse, Mme Salima Sensou, Mme Sandra Tollis, Mme Magali Valiorgue, M. Boris Vallaud. **(30)**

ABSENT : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**A L'UNANIMITE, PREND ACTE
de la communication du rapport des Orientations Budgétaires 2024
et de la tenue du débat relatif au orientations budgétaires pour l'année 2024**

**M – 2 RAPPORT 2023 SUR LA SITUATION DU DÉPARTEMENT DES LANDES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (page 80 du volume)
(Rapporteur : M. DELPUECH)**

M. DELPUECH : Merci Monsieur le Président, chers collègues, en introduction et en amont du vote du budget primitif, je rappelle que le Département des Landes présente le rapport sur sa situation en matière de développement durable. Ce rapport découle, comme vous le savez, de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2.

Sont présentées des sélections d'actions concrètes illustrant l'engagement du Département en faveur de tous publics et sur tous les territoires landais.

La thématique « fil rouge » vous l'avez vu dans ce rapport est le Plan Alimentaire Départemental Territorial, le PADT. Les actions présentées ont été choisies en réponse aux 5 finalités du développement durable. Les 17 objectifs du développement durable adoptés par l'ONU donnent la marche à suivre dans le but d'atteindre chacun d'entre eux d'ici 2030. Ils concernent des cibles et indicateurs retenus au niveau international.

Vous trouverez en annexe des indicateurs territoriaux du développement durable sous forme d'infographie dont le suivi par l'INSEE et le service des données et études statistiques permet des comparaisons temporelles entre régions et territoires intrarégionaux.

Notre contribution pour atteindre les objectifs de développement durable est donc dans ce rapport résumé dans des actions corrélées à un ou plusieurs objectifs sur 6 grands secteurs d'intervention.

Ce rapport, je le rappelle chaque année, n'est en aucun cas un bilan d'activités traduisant l'exhaustivité des actions départementales en la matière. Je rappelle enfin que ce rapport 2023 est réalisé par l'ensemble des services et Directions du Département sous la coordination de la Direction de l'Environnement et j'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble des personnels pour la qualité du travail effectué. Il sera mis en ligne sur le site départemental à disposition de l'ensemble de la population landaise de plus en plus attachée aux finalités du développement durable et je passerai la parole, Monsieur le Président, au prochain intervenant pour illustrer la première des finalités du développement durable.

Monsieur le Président : Est-ce que sur ce rapport il y a de votre part des observations, des commentaires ?

M. DELAVOIE : Excusez-moi, je pensais que la présentation serait un peu plus longue, j'ai été pris de courts [rires]. Je veux d'abord remercier les différents services et les personnels pour ce gros travail de transversalité qui nous propose un rapport riche de données, d'informations et d'indicateurs au niveau social, sanitaire, économique et environnemental. Il illustre de manière concrète, mais non exhaustive, les politiques publiques volontaristes et ambitieuses de notre collectivité. Bien souvent, il y a un gros décalage entre la théorie et la pratique et comme charité bien ordonnée commence par soi-même, je veux saluer la campagne Écogestes menée en interne qui est un très bon exemple pour améliorer nos conduites, non seulement pour faire des économies, mais aussi pour être plus vertueux dans nos pratiques environnementales quotidiennes. Ce sont des actions qui peuvent se décliner dans nos communes respectives, si ce n'est déjà fait.

Je ne vais pas revenir sur l'ensemble des actions du Département, on en a déjà beaucoup parlé, comme celles en faveur de la protection et de la préservation des espaces. À ce

propos, nous sommes tous amenés à penser différemment l'aménagement de nos collectivités, avec notamment la loi sur la zéro artificialisation nette qui vise à réduire la consommation de l'espace, mais qui pose la question cruciale de l'accès pour tous au service public. C'est une vraie question qui ne doit pas diviser les collectivités, mais ce n'est pas si simple.

Ensuite, je voudrais vous alerter sur la question du frelon asiatique classé à l'échelon national parmi les dangers sanitaires de 2^{ème} catégorie pour l'abeille domestique. Il est un fléau pour l'apiculture, une menace pour la biodiversité et représente un risque non négligeable pour la population. La Nouvelle Aquitaine est la région la plus touchée. Il y a, certes un plan national de lutte contre ce frelon qui a été défini en 2022. Force est de constater son inefficacité.

Notre collectivité soutient le développement de l'apiculture à travers le plan apicole et l'aide apportée au groupement de défense et sanitaire apicole. Vous savez que la destruction des nids de frelons asiatiques est conseillée mais non obligatoire et son coût est dissuasif pour les propriétaires. Aussi, des outils existent et nous nous demandions s'il ne serait pas possible de réfléchir, peut-être en partenariat avec le CDG, à des dispositifs qui permettraient d'accompagner les collectivités, par exemple avec une participation à la formation d'agents qui pourraient procéder à la destruction des nids, la mise en place d'applications qui permettent de géolocaliser les nids ou encore des campagnes de sensibilisation et de mise en place de pièges à la saison propice comme certaines communes le font, mais je pense qu'il faudrait une certaine cohérence sur le territoire si on veut vraiment venir à bout de ce fléau.

Je lance la perche mais je le redis, cela ne concerne pas que les apiculteurs, il y a de graves conséquences sur la pollinisation et donc sur la biodiversité, et comme le disait Einstein, *« si les abeilles venaient à disparaître, l'humanité n'aurait plus que 4 ans devant elle »*.

Enfin, je voudrais dire que notre groupe partage parfaitement la thématique du fil rouge choisi, c'est-à-dire le Plan Alimentaire Départemental Territorial. Cependant, nous avons beau mener toutes les politiques volontaristes, nous ne pourrions pas avancer au niveau national et au-delà si le gouvernement continue de reculer. Je parle de la révision du plan national de réduction des pesticides, le plan Ecophyto, qui vise une réduction de moitié de l'utilisation des pesticides d'ici 2030. Le Premier ministre Gabriel ATTAL l'a suspendu pour soi-disant calmer la colère agricole. On voit qu'elle n'est pas si calmée que ça. Il s'agit là d'un cadeau à l'agriculture industrielle plus qu'à l'agriculture paysanne et le fait de reculer sur ce sujet aussi grave témoigne du désengagement de l'Etat qui n'investit pas dans la recherche pour accompagner les agriculteurs dans une transition agri-écologique.

Les agriculteurs sont soumis à la concurrence du libre-échange et au poids de l'agrobusiness. Ils sont soumis à un système intenable au regard des exigences productivistes de la politique agricole commune. Les traités, TAFTA, CETA et MERCOSUR vont à l'encontre de la transition écologique et entravent le consommateur local qui permettrait un revenu juste aux agriculteurs qui nous nourrissent. Ils ne veulent plus vivre de pansements et de subventions, mais simplement du fruit de leur travail. Bien évidemment, cela doit aussi passer par l'augmentation du pouvoir d'achat.

Quelques chiffres. 1 Français sur 3 s'est déjà privé de repas faute de moyens. 32% des Français ne sont toujours pas en capacité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour manger 3 repas par jour et 15% déclarent même ne plus pouvoir assurer régulièrement petit-déjeuner, déjeuner et dîner, faute de moyens. La précarité alimentaire continue de progresser.

Et là me reviennent quelques mots de Zola extraits de son ouvrage La terre. *« Si le paysan vend bien son blé, l'ouvrier meurt de faim. Si l'ouvrier mange, c'est le paysan qui crève. Alors quoi ? Je ne sais pas. Dévorons-nous. »* J'ai une solution plus optimiste qui pourrait

être la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation, thématique dont je vous ai déjà parlé ici même et portée notamment par le MODEF. Je tiens à souligner que j'ai appris ce matin qu'une journée spécifique sur cette question-là sera organisée à Souprosse le 27 février.

C'est un vrai projet de société à la hauteur des enjeux agricoles et alimentaires qui consiste à intégrer l'alimentation au régime général de la sécurité sociale. Ce projet reposerait sur trois principes que sont l'universalité -tout le monde en bénéficie, riches comme pauvres-, le financement par les cotisations sociales et le conventionnement qui permet d'émanciper les producteurs des lois du marché international et financier ainsi que de la grande distribution qui exploite leur travail de manière abusive. C'est un projet qui peut répondre aux urgences démocratiques, sociales et écologiques auxquelles nous sommes confrontés. Il mérite vraiment que le gouvernement s'en saisisse. Je vous remercie.

Monsieur le Président : Je vous remercie.

M. DELPUECH : Monsieur le Président, puisque vous m'avez sollicité, je voudrais donner un éclairage un peu particulier sur une des finalités du développement durable qui concerne la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent.

Sur notre territoire riche en milieux, paysages et espèces, nous veillons à concilier les aménagements et la préservation en accompagnant les nécessaires restaurations, les adaptations aussi, les améliorations de la connaissance.

En 2023, quelques actions que je vais citer ont été menées et poursuivies sur le long terme avec les acteurs du territoire. Une action exemplaire a concerné les travaux du Pont Rouge à Mimizan pour favoriser le parcours migratoire de l'anguille tout en préservant les activités humaines, le canoë notamment, pour un coût global de 300 000 € H.T environ.

Une action départementale plus large qui a débuté en 2020 par l'Atlas départemental, avec le soutien de la DREAL et de la Région, a permis d'identifier 11 unités paysagères et 11 sous unités. Un document de référence pour l'ensemble des partenaires du territoire au titre des documents d'urbanisme, mais pas seulement, également au titre des plans d'aménagement les concernant. Il reste un document évolutif à la disposition de tous. Le Département accompagnera d'ailleurs l'évolution inéluctable de cet Atlas.

Concernant la biodiversité et les milieux, pas de meilleur exemple sans doute que l'exposition accueillie aux Archives départementales « Arjuzanx d'une mine de lignite à une réserve naturelle nationale ». Après la réhabilitation écologique de 2 679 hectares de cette ancienne mine de lignite classée en 2022 en Réserve Naturelle Nationale, ce site est promis à un beau développement respectueux de ces valeurs environnementales et patrimoniales.

Au titre des actions internes cette fois au Département, le plan Ecogestes au travail autour de 7 axes liés à l'éclairage, le chauffage, etc. Un groupe de travail a d'ailleurs été constitué inter-directions, sous le pilotage de la Direction de l'Environnement.

Et enfin, à travers le PADT qui est le fil rouge du rapport, la lutte contre le gaspillage alimentaire a embarqué 30 collègues sur 39 vers une réduction de 15% du taux de gaspillage et une économie de 17%. D'autres baisses sont à attendre, d'autant plus que le Département propose des formations pour les autres acteurs de la restauration collective. Puisqu'on parle de biodiversité des milieux et des ressources, je précise que les budgets consacrés à ce sujet n'ont pas baissé et ont même augmenté.

Monsieur le Président : Je vous remercie. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ?

Là aussi, je crois qu'il faut simplement donner acte de la communication du rapport. Est-ce que tout le monde est d'accord pour prendre acte que l'on vous a communiqué le rapport de développement durable du département ?

[Le Président procède au vote]

POUR : Mme Patricia Beaumont, M. Henri Bédard, Mme Eva Belin, Mme Sylvie Bergeroo, Mme Agathe Bourretère, M. Paul Carrère, Mme Martine Dedieu, Mme Dominique Degos (a donné pouvoir à M. Paul Carrère), M. Damien Delavoie, M. Jean-Luc Delpuech, M. Julien Dubois, Mme Rachel Durquety, M. Frédéric Dutin (a donné pouvoir à Mme Salima SENSOU), M. Xavier Fortinon, Mme Christine Fournadet, M. Didier Gaugeacq, M. Cyril Gayssot, M. Christophe Labruyère, Mme Muriel Lagorce, Mme Hélène Larrezet, M. Jean-Marc Lespade, Mme Monique Lubin, M. Olivier Martinez, M. Julien Paris, Mme Sylvie Péducasse, Mme Salima Sensou, Mme Sandra Tollis, Mme Magali Valiorgue, M. Boris Vallaud. **(29)**

ABSENT : 1 (M. Dominique COUTIERE)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**A L'UNANIMITE, PREND ACTE
de la présentation du rapport 2023 relatif à la situation
du Département des Landes en matière de développement durable**

**M-3 PROMOTION DE L'EGALITE FEMMES HOMMES (page 125 du volume)
(Rapporteur : Mme SENSOU)**

Mme SENSOU : Merci. Monsieur le Président, mes chers collègues, chaque année, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, j'ai pour mission de vous présenter le rapport égalité femmes-hommes ainsi que les axes et perspectives d'évolution pour les années à venir. C'est pourquoi, je profiterai de ce temps pour vous présenter brièvement les axes majeurs de notre nouvelle stratégie départementale que nous avons appelée Ambition XL. Un travail ambitieux réalisé en collaboration avec l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Mes chers collègues, avant de vous le présenter, je voulais vous inviter à bien regarder les chiffres et les graphiques. Ils ont pour mérite de rendre compte effectivement de l'engagement du Département sur cette question et de nous permettre de mesurer déjà le travail qui a été réalisé et les progrès à faire en la matière. Je tiens à remercier particulièrement le service égalité femmes-hommes pour ce travail sérieux et à remercier tout l'ensemble des services pour la collecte des données.

Mes chers collègues, la question de l'égalité entre femmes et hommes dans notre société est l'affaire de toutes et tous. N'oublions pas que le travail est long, qu'il n'est jamais achevé et qu'il est de notre responsabilité d'œuvrer pour la tolérance mutuelle, le respect des autres, l'égalité entre les citoyens et les sexes et de se battre pour la liberté. Des principes aujourd'hui totalement entachés, bafoués et remis en question par de tragiques événements au niveau international : la guerre en Ukraine et en Israël, les comportements et propos autoritaires du candidat et ex-président des États-Unis Trump, la soumission et l'oppression des femmes dans de trop nombreux pays comme en Afghanistan ou en Argentine, pour ne citer que ces deux exemples, la remise en cause du droit à l'avortement aux États-Unis ou encore en Pologne et malheureusement, j'en passe. Alors n'oublions jamais, comme l'avait justement dit Simone de Beauvoir, « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant* ».

Ces campagnes humanistes n'auraient pu voir le jour sans l'action permanente de femmes et d'hommes engagés, de bénévoles dans le tissu associatif ou encore d'élus qui ont eu le courage de leurs convictions.

Je tiens à ce titre à remercier Monsieur le Président pour sa confiance et la défense de ces principes fondamentaux ainsi que l'ensemble des élus pour leur engagement et leur implication dans la mise en place d'actions concrètes dans chacune de leurs délégations. Je souhaite aussi remercier les services pour leur travail de conseil technique et notre précieuse collaboration puisque c'est bel et bien main dans la main que nous arrivons à bâtir un projet de société et à rendre l'égalité sur le papier effective dans la vie de toutes et tous.

Je tiens également à remercier chaleureusement les associations qui œuvrent quotidiennement et qui font preuve de beaucoup de courage et de détermination pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens à cette question de l'égalité entre les sexes, mais aussi pour leur travail d'accompagnement et de soutien des victimes de violences conjugales et/ou sexuelles et je ne manquerai pas d'y revenir plus tard dans le cadre de notre stratégie départementale Ambition XL.

Pour revenir au rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes, le Département a identifié des facteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes travaillant dans la collectivité, à savoir l'absence ou la faible mixité dans les filières, le moindre accès des femmes aux postes à responsabilité, l'articulation entre vie professionnelle et vie privée et familiale rendue plus difficile pour les femmes et qui influe tout au long de leur carrière.

Dans ce rapport, vous pouvez apprécier les progrès sur les postes à responsabilité, notamment de direction, avec une proportion proche de la parité au 1^{er} janvier 2024 alors qu'elle était à moins de 30% en 2020. De plus, nous avons également fait le choix de mettre en place de la formation des agentes et agents qui contribue à la diffusion d'une culture interne de l'égalité. A savoir que dès cette année la sensibilisation à l'égalité femmes-hommes va intégrer le cycle de management pour la formation des cadres encadrants, avec un caractère obligatoire.

Sur le plan des politiques publiques, le travail s'est également poursuivi sur de nombreux chantiers, sur le sport féminin grâce au partenariat avec les clubs sportifs et le CDOS et je les remercie pour leur engagement important en termes de prévention. Nous continuerons de travailler ensemble pour tendre vers l'égalité dans le sport féminin et le rendre visible.

Sur les droits sexuels et reproductifs, grâce aux services publics du Département en termes de planification, accès à la contraception et à l'IVG, le conseil conjugal familial et l'éducation sexuelle et affective.

Également sur le soutien aux femmes fragilisées par leur situation familiale, comme les familles monoparentales ou les femmes aidantes et sur l'attractivité des métiers de l'accompagnement qui sont largement féminisés.

La volonté du Département d'accentuer son travail en matière d'égalité s'est traduite administrativement par la création du service promotion de l'égalité femmes-hommes au 1^{er} septembre dernier. Il compte 2 agentes de catégorie A à temps plein. Nous sommes très heureux de leur arrivée et mettons les moyens nécessaires pour la poursuite de toutes ces actions. Encore une fois, bienvenue à elles dans ce service.

Nous pouvons le dire, le Département des Landes s'engage tous les jours et dans toutes ses politiques, dès le plus jeune âge, en faveur de la prise en compte des inégalités de genres, au travers d'actions concrètes qui s'inscrivent dans notre stratégie départementale Ambition XL. À ce titre, en 2023, souvenez-vous, le Département a lancé un appel à la mobilisation des communes et EPCI de ce territoire sur le sujet des violences faites aux

femmes et ce sont 82 communes représentant plus de 224 000 habitants qui ont répondu favorablement à cette initiative. Je les en remercie.

Une initiative poursuivie de faits puisque le 6 novembre dernier, avec le CIDFF et l'ADAVEM que je salue et soutiens chaleureusement, nous avons déjà rencontré de nombreuses communes afin de partager des initiatives locales et de répondre aux différentes difficultés rencontrées sur le terrain. Nous sommes sur le bon chemin et nous poursuivons sur le volet prévention des violences sexuelles, sexistes et domestiques et la protection de toutes les victimes, ce volet sera un des quatre axes forts pour les prochaines années à venir de notre plan Ambition XL. Nous comptons poursuivre en 2024 notre engagement et constituer un véritable réseau au service des victimes et des professionnels, avec les collectivités volontaires et les associations qui mènent déjà des actions concrètes dans ce domaine.

Nous mettrons les moyens nécessaires afin de développer nos capacités d'action sur le terrain et donnant aux travailleuses et travailleurs sociaux les outils nécessaires et essentiels pour repérer et accompagner les victimes.

Le deuxième axe majeur aura pour objectif de promouvoir l'émancipation des femmes par la culture, l'éducation et le sport. Cette nouvelle stratégie porte des ambitions renforcées en matière de promotion du sport féminin, d'enjeux de lutte contre les stéréotypes de genres auprès des jeunes, de mobilisation du secteur culturel sur ces enjeux. Le sport féminin, c'est l'histoire d'une conquête, celle d'une égalité entre hommes et femmes au sein des pratiques et aussi la place des femmes dans l'univers du sport.

Un troisième axe portera sur la mobilisation des politiques de solidarité humaine en faveur de l'égalité femmes-hommes. Un engagement qui se traduit par la continuité de notre travail à porter tous les sujets de nos compétences d'action sociale qui impactent sur les conditions de vie des femmes. L'effectivité des droits sexuels et reproductifs, la lutte contre la pauvreté des femmes, l'aide aux aidants familiaux, la participation des femmes à la vie économique, le soutien au secteur de la petite enfance, l'attention aux conditions de travail et l'attractivité des métiers du secteur social et médico-social. Et enfin, nous sommes évidemment engagés à garantir l'égalité professionnelle et à agir pour une collectivité sans sexisme, avec évidemment la prise en compte des inégalités femmes-hommes au travail.

À ce titre, je tiens particulièrement à saluer la qualité des échanges avec les partenaires sociaux qui ont été étroitement associés à ce travail lors du Comité Social Territorial du 19 janvier dernier.

Mes chers collègues, cette délégation est loin d'être une délégation annexe. Elle est justement transversale et fédératrice. Elle est le point de rencontre entre les femmes et les hommes engagés dans ce combat et je suis fier de la porter. Les chiffres parlent d'eux-mêmes puisqu'aujourd'hui, vendredi 16 février 2024, nous sommes déjà à 19 féminicides déclarés en France. 19 femmes qui sont mortes sous les coups de leur conjoint, 19 femmes de trop. Dans les Landes, ce sont plus de 1 080 femmes à avoir déposé une plainte en 2022 et apparemment, les chiffres de 2023 sont de 15% supérieurs.

Mes chers collègues, tous ces chiffres et ces constats nous questionnent sur notre société. Lorsqu'on apprend dans les actualités proches ou lointaines que des hommes cultivés, que des hommes de pouvoir, des hommes respectés et adulés, des proches, pères, grands-pères, amis ou voisins commettent des actes répréhensibles envers les femmes, répréhensibles par la loi ou par la morale, c'est toutes nos valeurs humaines qui sont ébranlées.

Gardons-nous de croire que l'histoire soit écrite d'avance et qu'elle chemine naturellement vers le progrès. Les évolutions dans certains pays voisins font à nouveau naître une

inquiétude en la matière. Elles nous montrent que nous ne sommes jamais à l'abri d'un retour en arrière. Surtout ne pas reculer. Nous nous devons d'avancer. C'est cela le combat pour le droit des femmes. Et pour finir, tant que les inégalités entre les femmes et les hommes existent, cette délégation existera. Merci pour le Département des Landes.

Monsieur le Président : Merci beaucoup. Je donne la parole à Eva BELIN.

Mme BELIN : Merci Monsieur le Président et merci Salima pour ces propos rapportés et ton enthousiasme communicatif pour une cause malheureusement toujours d'actualité.

Sur le plan Départemental, je veux aussi saluer les agents pour le travail fourni au travers de ce rapport précis sur la situation de la collectivité en matière d'égalité femmes-hommes, qu'il s'agisse de taux d'emploi, de types de contrats, de leur répartition selon les filières ou encore des évolutions de carrière. Il est important pour nous élus d'avoir connaissance et conscience de la situation de notre collectivité à ce sujet, au même titre qu'il est important de connaître la composition de nos collectivités locales respectives.

Chaque année, nous pouvons mesurer l'évolution de notre collectivité et l'effort engagé pour une égalité effective et faire enfin reculer les nombreux clichés liés à l'emploi des femmes et des hommes. Nous ne nous attendons pas à une inversion radicale liée au congé paternité, au temps partiel, à la formation ou encore au type de filières sociale et technique, mais les efforts sont visibles, mesurés et c'est une très bonne chose.

Je relèverai tout de même un point, celui du congé longue maladie, longue durée et grave maladie qui est de 16 points supérieurs pour les femmes par rapport aux hommes. Et je m'interroge aussi sur un sujet que j'avais déjà abordé l'année dernière, celui de la charge mentale, cette capacité à planifier, gérer et faire qui essouffle et donne un rythme de vie effréné, engendrant un épuisement témoignant de la non-répartition des charges dans nos foyers.

Sur le plan national et de manière plus générale je voudrais aborder deux sujets, même s'il y en aurait un troisième, mais je vais être brève.

Le premier concerne la proposition de loi constitutionnelle relatif à la liberté garantie des femmes à recourir à l'interruption volontaire de grossesse. Malheureusement, Salima nous l'a redit, rien n'est jamais acquis en matière de droit des femmes à disposer de leur corps. Aux États-Unis, la Cour suprême est revenue sur ce droit garanti au niveau fédéral. Depuis, plusieurs États ont interdit ou limité le recours à l'avortement. En Europe, Malte prohibe l'avortement, tandis qu'en Pologne et en Hongrie, ce doit a été restreint. Un débat est prévu au Sénat le 28 février prochain et si je ne dis pas de bêtises, Monique me corrigera, il est composé de 222 hommes et de seulement 126 femmes.

« Je voudrais vous faire partager une conviction de femme et je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes » - Attendez que j'aie terminé, vous allez comprendre. Je maintiens, Monsieur le Président. Merci Monique – *« Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame »*. Ces mots, toujours tellement justes, sont ceux de Simone VEIL et je voulais les adresser aujourd'hui, non pas à vous tous mes chers collègues dans cette assemblée tellement égalitaire, mais à tous les puritains ou bien-pensants.

Le deuxième sujet que je voulais évoquer concerne les violences faites aux femmes que Salima a aussi évoquées. En 2023, ce sont donc 95 femmes qui sont mortes sous les coups de leur mari ou ex-compagnon. Et pour 2024, déjà 19 assassinées à coups de fusil de chasse, battues à mort ou encore étranglées avec une ceinture. Et ce 11 février, c'est le corps de Cynthia, battue et brûlée, qui a été retrouvé. Ce bilan est toujours aussi effroyable. Au moins 30% des meurtriers avaient déjà été condamnés pour violences conjugales.

Les femmes et leurs enfants ne sont toujours pas suffisamment considérés et protégés et les conséquences sont graves. Faut-il être étonné ? Où en est la parole des femmes ? Que dire du comportement du Président Macron qui, par solidarité masculine, apporte publiquement son soutien à un homme accusé de violences sexuelles ?

Que dire du sénateur GUERRIAU, mis en examen pour administration de substances afin de commettre un viol ou une agression sexuelle et toujours en fonction ?

Le 25 novembre dernier à Tarnos, les procureurs des Landes avaient manifesté leur indignation et affirmé leur engagement sur ce sujet à l'occasion de la journée départementale contre les violences faites aux femmes, à vos côtés, Monsieur le Président. Comment garder confiance face à cette impunité généralisée où les agresseurs sont soutenus plus que la parole des femmes et qui recommencent trop souvent ? Pourquoi ce gouvernement ne se donne-t-il pas des moyens efficaces pour réduire ce phénomène systémique ? Pourquoi persiste-t-il à refuser d'admettre que le machisme et la misogynie règnent encore dans notre société et mettent en danger la vie des femmes et leurs enfants ?

A ce sujet et le troisième sujet que j'évoquais et que j'aurais pu développer s'il avait été d'actualité quand j'ai rédigé cette petite note, c'est le congé menstruel. Congé menstruel dont le principe a été rejeté hier au Sénat, assemblée, je le disais, légèrement masculine pour des raisons parfaitement hors-sols et aussi rétrogrades. « Les femmes devront encore attendre » a conclu Laurence ROSSIGNOL.

Sur le plan européen, il y aura bien une directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Elle porte sur différentes formes de violences : harcèlement sexuel, cyber violence, mariages forcés, mutilations génitales, stérilisations forcées, à l'exception du viol. Ce crime initialement défini à l'article 5 a été exclu du champ de la directive au cours des négociations. L'on doit cette aberration à l'opposition de 10 pays, parmi lesquels l'Allemagne, les Pays-Bas, la République tchèque, la Roumanie, la Hongrie et tenez-vous bien, la France. Cette opposition politique est insupportable. Selon les données les plus récentes de l'Agence Européenne sur les droits fondamentaux, 1 européenne sur 20 a été victime de viol.

Mes chers collègues, il est urgent d'en finir avec ce pouvoir mortifère que les hommes exercent sur les femmes par la terreur et qui participe à l'archaïsme de notre société. Notre civilisation doit évoluer. Nous devons donner au monde l'exemple d'une société possiblement plus juste pour les femmes. Nous le devons à nos filles, mais aussi à nos fils. À moins que Simone de Beauvoir n'ait toujours raison quand elle disait : « *Une femme qui n'a pas peur des hommes leur fait peur.* » Allez savoir.

Mme DEDIEU : Merci Monsieur le Président, chers collègues. Nous avons bien pris acte de ce rapport et il nous paraît donc inutile d'en commenter chaque ligne.

Ce qui nous semble important, c'est d'affirmer que tout effort pour atteindre une meilleure égalité entre les femmes et les hommes aura notre soutien.

Ce qui est important aussi, c'est de traduire dans les actes ce qui pourrait rester comme de simples déclarations de principe ou des slogans vides de sens. Cette évolution de notre société qui se retrouve dans les textes ne nous laisse pas le choix. Notre rôle est de ne pas simplement suivre le mouvement, mais d'être des acteurs du changement. C'est ce que nous faisons dans les autres collectivités dans lesquelles nous avons l'honneur d'être élus. Tout commence par le recrutement de nos agents, par l'attribution des responsabilités dans les services, par le respect dans les relations humaines. Pour nous, il y a des analyses qui ne méritent pas de polémiques, comme nous pouvons hélas le constater parfois.

Et je vais terminer mon propos par une citation d'Elisabeth BADINTER qui est : « *Nous prenons acte de la naissance d'une irréductible volonté féminine de partager l'univers et les enfants avec les hommes.* » Je vous remercie.

Mme PEDUCASSE : Je souhaitais en préambule, comme Eva, à la fois saluer l'engagement de Salima toujours sur ces sujets, et le travail fouillé et exhaustif qui a été fourni par les services du Département pour nous présenter un diagnostic qui est effectivement complet en matière d'égalité hommes-femmes, tant du point de vue de l'égalité professionnelle au sein même de la collectivité, qu'en ce qui concerne la situation générale à l'échelle de notre département et sa prise en compte dans les politiques publiques puisqu'effectivement, l'important c'est l'effectivité de nos actions.

Je souscris aux propos d'Eva et je ne reviendrai donc pas sur les sujets qu'elle a abordés, même si effectivement on pourrait en parler très très longuement. Mais comment ne pas avoir en tête, au moment où nous examinons ce rapport d'égalité hommes-femmes, les propos du Président de la République à l'occasion de sa conférence de presse du 16 janvier dernier, il y a un mois jour pour jour ? Comment rester impassible face à sa stratégie de réarmement démographique, qui je dois vous le dire pour moi, adossée à la contrepartie RSA, à la loi immigration ou au réarmement militaire, souffle un amer relent de « travail, famille, patrie ».

Les mots ont un sens et ceux utilisés ne l'ont pas été au hasard. Ils sont choisis pour faire de nouveau autorité sur le corps des femmes et leurs droits à en disposer librement. Quant aux solutions imaginées, inspirées elles aussi de politiques natalistes datées, elles consistent en un grand plan contre l'infertilité dont on ne sait pas grand-chose et le remplacement du congé parental par un congé de naissance qui pourrait, sous toute réserve, être mieux indemnisé, mais surtout qui est raccourci de 3 ans à 6 mois.

Il est important qu'à ces injonctions à se soigner, à faire naître, nos politiques publiques continuent à opposer des dynamiques éducatives qui consistent à faire société et c'est le cas dans le Département. Agir pour notre environnement, pour lutter contre l'éco-anxiété qui est la première cause selon les sociologues de la baisse de la natalité ces dernières années, agir pour le logement pour garantir aux enfants à naître des conditions de vie dignes et favorables à leur épanouissement, offrir des conditions d'accueil du jeune enfant variées et accessibles pour permettre à chaque famille un libre-choix dans l'équilibre vie familiale/vie professionnelle, agir pour l'éducation à la sexualité, la prévention des violences et la lutte contre les stéréotypes de genres, via notre centre de planification et d'éducation familiale ou par le soutien apporté à toutes les associations engagées sur cet objet et dont je tenais à souligner la qualité du travail dans notre département. De façon plus générale, agir pour que chacune se sente libre de disposer de son corps et de construire sa vie avec ou sans enfant selon son choix.

Sur ce dernier point justement concernant les interventions en milieu scolaire, le rapport souligne que la lutte contre les stéréotypes de genres et le sexisme fait partie des objectifs les plus importants afin de préparer les futures générations à vivre dans une société égalitaire. Au-delà des effets évidents de ces stéréotypes sur les rapports sociaux à l'œuvre dans la famille, au travail, en société, les études démontrent qu'ils sont également des facteurs déterminants dans les apprentissages, la réussite scolaire, la poursuite d'études et en conséquence, l'insertion professionnelle.

Et une nouvelle fois, comme le montre le récent rapport Fischer qui est sorti en 2023 ou celui de l'Inspection générale en mathématiques, les différences sont encore en défaveur des filles et des femmes. Ces dernières, bien que non prédisposées a priori à rencontrer des difficultés en sciences, sont soumises dès le CP à ce qu'on appelle le maths-gap, donc à la différence de résultats et de réussite dans la discipline mathématique, et voient

progressivement la représentation de leur capacité à réussir dans les disciplines scientifiques se déliter. En conséquence, elles s'engagent finalement moins nombreuses dans les carrières scientifiques qui sont non seulement plus rémunératrices, mais également plus en prise avec les enjeux décisifs en matière de transition industrielle, numérique, agricole, énergétique ou encore environnementale.

Et comme le souligne également le rapport, le caractère intersectionnel de cette discrimination y est encore grandement aggravant.

Je formule donc moi aussi le vœu qu'Ambition XL du Département présentée par Salima soit largement relayée par l'ensemble des collectivités landaises, leurs partenaires institutionnels et associatifs pour que partout, le droit des femmes à jouir des valeurs de la République, liberté, égalité, et je dirais, sororité, soit enfin garanti.

M. BEDAT : Juste une précision sur le personnel et sur l'encadrement pour mes collègues. Dire que nous l'avons réorganisé avec des Directions générales adjointes, les plus hauts postes d'encadrement. Sachez que sur ces 7 postes, 3 sont occupés par des femmes et au niveau au-dessous, au niveau de 13 Directions, nous avons 7 femmes pour 6 hommes. On n'est pas loin de l'égalité, mais sur des chiffres impairs, c'est compliqué.

Mme LUBIN : Je voudrais d'abord remercier nos deux intervenantes pour la qualité de leurs interventions. Souligner aussi la volonté de notre Président du Conseil départemental de faire en sorte, comme vient de l'illustrer Henri BEDAT, de tendre au maximum vers la parité sur les différents emplois et les différents postes qui sont proposés dans ce Département et ce n'est pas chose facile quand nous sommes sur des métiers dans le social où l'on sait bien quelle est la prégnance féminine, la difficulté ... Je ne vais pas revenir là-dessus, tout le monde le sait.

Au-delà de ce rapport et à quelques semaines du 8 mars, le Président tout à l'heure parlait à la première personne et faisait allusion à des souvenirs personnels. Si vous me permettez, je ferai pareil. Il y a de nombreuses années – je commence à ne plus vouloir compter -, jeune militante féministe et jeune présidente du CIDFF des Landes, j'arpentais avec Janine JARNAC qui à l'époque avait créé le centre d'information sur les droits des femmes, les établissements scolaires et notamment les établissements où il y avait beaucoup de filles sur des filières techniques.

Je me souviens et je me revois même bien en train d'expliquer à ces jeunes filles que les droits des femmes n'étaient jamais acquis et que l'on pourrait revenir sur des droits fondamentaux comme ceux de l'IVG et en mon for intérieur, je dois l'avouer aujourd'hui, je n'y croyais pas vraiment. Je me disais, tu le dis parce qu'il faut le dire et qu'il faut toujours être vigilant, mais cela n'arrivera pas.

35 ans après, puisque le compte c'est celui-là, je dois reconnaître que je me trompais au fond de moi et qu'effectivement ces droits-là sont remis en question. Il n'y a qu'à regarder aujourd'hui l'actualité. Partout où des fous gouvernent dans différents pays du globe – le mot fou m'appartient -, qu'il s'agisse à un moment du Brésil, qu'il s'agisse à un moment des Etats-Unis avec Trump, qu'il s'agisse de certains pays d'Europe, partout où ce type de profil arrive au pouvoir, partout les femmes sont les premières victimes avec notamment des menaces sur les droits fondamentaux comme celui de l'IVG.

Lorsqu'on entend parler de guerre, en tout cas pour ma génération on n'en a jamais entendu parler autant et si près de nous, les premières victimes sont des femmes. La première arme de guerre, c'est le viol, partout. Quand, sur des choses un peu moins graves, mais quand même aujourd'hui la parole se libère dans le monde de la culture, notamment chez ces jeunes actrices ou anciennes jeunes actrices, que lit-on ? La négation du fait d'être une femme.

Donc aujourd'hui, je considère que l'un des premiers combats à mener, c'est celui pour les droits des femmes. Que ce combat-là, non seulement n'est pas dépassé, mais que c'est un combat d'avenir. Cela a toujours été le cas, pas uniquement aujourd'hui pour les jeunes générations. Se déclarer féministe, cela fait ringard. Quand j'avais 25 ans et que je disais que j'étais féministe, on trouvait cela ringard. Aujourd'hui, j'entends encore beaucoup trop de femmes dire : « Je suis d'accord avec vous, mais moi, je ne suis pas féministe. »

Mais si. Féministe je suis, féministe je resterai. Féministe, toutes les femmes devraient l'être parce que c'est vraiment la défense de nos droits, des plus modestes d'entre nous, mais même des autres, au quotidien. La défense de notre corps, la défense de nos valeurs, la défense aussi de nos droits dans le sens où nous ne sommes pas encore à l'égalité malgré tous les discours et malgré tous les efforts. Nous ne sommes pas encore à l'égalité.

En tant que Sénatrice, je suis souvent interpellée, voire plus, heurtée par toutes ces tribunes de colloques ou de sessions auxquelles je peux participer et où les gens qui parlent, les sachants, sont toujours en costume-cravate. C'est un combat permanent, qu'il s'agisse de cette égalité au pouvoir, qu'il s'agisse de cette égalité devant le pouvoir ou qu'il s'agisse des droits fondamentaux qui sont le droit à disposer de nos corps.

J'avais juste envie de dire aujourd'hui que le 8 mars est plus que jamais d'actualité, que le combat pour les droits des femmes est plus que jamais d'actualité et que le féminisme reste et doit rester un combat d'avenir. Merci.

M. VALLAUD : Ce qui est frustrant à la différence de l'Assemblée, c'est que l'on ne peut pas applaudir ici. Sinon, on l'aurait fait quelquefois depuis quelques interventions.

Je souscris à tout ce qui a été dit. Pour dire aussi que j'ai reçu il y a quelques semaines à l'Assemblée nationale les Guerrières de la Paix. C'est un mouvement de femmes palestiniennes et israéliennes qui a commencé à manifester bien avant le 7 octobre et ce qui se passe aujourd'hui au bout de la Méditerranée et qui aspirent à la paix pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Cela a fait l'objet d'un documentaire qui a 4 ans je crois, d'Hanna Assouline, que nous avons projeté à l'Assemblée nationale et sont venues, en dépit des circonstances, des femmes palestiniennes et des femmes israéliennes et c'est un grand courage, non seulement de venir, mais d'afficher encore cette espérance dans la paix au milieu de la nuit. Non seulement il y a un combat pour les droits des femmes, mais je veux être aussi témoin que dans des moments difficiles, c'est aussi sur les femmes qu'il faut pouvoir compter et dans ce qui se passe en Palestine, quand tout paraît désespéré, l'expérience donc que j'ai vécue finalement de cette rencontre était un moment de grâce, si j'ose dire.

Donc, je voulais aussi me faire le témoin de cela, Monique, pour ne pas avoir totalement un témoignage désespéré.

Monsieur le Président : Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un souhaite rajouter quelque chose ? Je vous remercie beaucoup pour toutes ces déclarations et vos contributions à ce combat d'égalité.

Là aussi, il faut donner acte de la présentation de ce rapport. Je pense que personne ne s'y oppose.

POUR : Mme Patricia Beaumont, M. Henri Bédard, Mme Eva Belin, Mme Sylvie Bergeroo, Mme Agathe Bourretère, M. Paul Carrère, M. Dominique Coutière, Mme Martine Dedieu, Mme Dominique Degos (a donné pouvoir à M. Paul Carrère), M. Damien Delavoie, M. Jean-Luc Delpuech, M. Julien Dubois, Mme Rachel Durquety, M. Frédéric Dutin (a donné pouvoir à Mme Salima SENSOU), M. Xavier Fortinon, Mme Christine Fournadet, M. Didier Gaugeacq, M. Cyril Gayssot, M. Christophe Labruyère, Mme Muriel Lagorce, Mme Hélène Larrezet, M. Jean-Marc Lespade, Mme Monique Lubin, M. Olivier Martinez, M. Julien Paris, Mme Sylvie Péducasse, Mme Salima Sensou, Mme Sandra Tollis, Mme Magali Valiorgue, M. Boris Vallaud. **(30)**

ABSENT : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**A L'UNANIMITE, PREND ACTE
de la présentation du rapport 2023 relatif à la situation
en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (Bilan 2022/2023)**

Monsieur le Président : Nous avons 2 dossiers urgents à passer. D'habitude, nous les passons en Commission Permanente mais compte-tenu du délai de la prochaine Commission Permanente, il faut les passer maintenant. Donc c'est sur les prêts d'honneur d'études et je donne la parole à Sylvie BERGEROO.

**M-4 JEUNESSE (page 190 du volume)
(Rapporteur : Mme BERGEROO)**

Mme BERGEROO : Un rapport rapide, mais en urgence par rapport à la situation de demandeurs et pour permettre les versements des prêts d'honneur en mars.

Il vous est proposé d'accorder un prêt d'honneur aux trois étudiants qui en ont fait la demande pour un montant total de 6 150 € à inscrire.

Monsieur le Président : Merci beaucoup. Est-ce que tout le monde valide ce dossier ?

[Le Président procède au vote]

POUR : Mme Patricia Beaumont, M. Henri Bédard, Mme Eva Belin, Mme Sylvie Bergeroo, Mme Agathe Bourretère, M. Paul Carrère, M. Dominique Coutière, Mme Martine Dedieu, Mme Dominique Degos (a donné pouvoir à M. Paul Carrère), M. Damien Delavoie, M. Jean-Luc Delpuech, M. Julien Dubois, Mme Rachel Durquety, M. Frédéric Dutin (a donné pouvoir à Mme Salima SENSOU), M. Xavier Fortinon, Mme Christine Fournadet, M. Didier Gaugeacq, M. Cyril Gayssot, M. Christophe Labruyère, Mme Muriel Lagorce, Mme Hélène Larrezet, M. Jean-Marc Lespade, Mme Monique Lubin, M. Olivier Martinez, M. Julien Paris, Mme Sylvie Péducasse, Mme Salima Sensou, Mme Sandra Tollis, Mme Magali Valiorgue, M. Boris Vallaud. **(30)**

ABSENT : 0
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

**M-5 OPERATION « LE PARLEMENT DES ENFANTS » (page 192 du volume)
(Rapporteur : Mme LAGORCE)**

Mme LAGORCE : Merci Monsieur le Président. Donc pour cette opération, l'Assemblée Nationale organise, en liaison avec le ministère de l'Education Nationale, une opération intitulée « Parlement des Enfants ». Initialement destinée à deux classes des seuls élèves de CM2 de chaque circonscriptions législatives, l'opération est dorénavant destinée à une classe de 6^{ème} des collèges et une classe de CM2.

Cette opération permet aux élèves de réaliser un travail de réflexion sur le rôle du Parlement et la fonction de parlementaire qui se déroule sur l'année scolaire et se termine par l'élaboration d'une proposition de loi sur un thème donné. Cette année les thèmes retenus sont pour les élèves de CM2 « favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes » et pour les élèves de sixième « promouvoir l'égalité femmes/hommes à travers le sport ».

Le Conseil départemental a décidé depuis 1998 de prendre en charge les frais de transport, y compris dans Paris, des classes concernées.

Depuis 2018, la Commission Permanente a plafonné la prise en charge des frais de transport et de déplacement à 1 500 € par classe.

Il vous est proposé de reconduire le soutien financier du Département des Landes aux écoles élémentaires et aux collèges retenus par le Directeur académique des services de l'Education Nationale.

Les écoles et les collèges retenus sont : l'école primaire de Moustey, l'école primaire de Saint Jean de Marsacq, le Collège Jean Rostand de Capbreton, l'école primaire François Baco de Labatut et le Collège Cap de Gascogne de Saint Sever. Etant précisé qu'il n'y a eu pas de candidature de collèges sur la première circonscription législative.

Monsieur le Président : Je vous remercie. Est-ce que sur ce dossier il y a des interventions ?

[Le Président procède au vote]

POUR : Mme Patricia Beaumont, M. Henri Bédard, Mme Eva Belin, Mme Sylvie Bergeroo, Mme Agathe Bourretère, M. Paul Carrère, M. Dominique Coutière, Mme Martine Dedieu, Mme Dominique Degos (a donné pouvoir à M. Paul Carrère), M. Damien Delavoie, M. Jean-Luc Delpuech, M. Julien Dubois, Mme Rachel Durquety, M. Frédéric Dutin (a donné pouvoir à Mme Salima SENSOU), M. Xavier Fortinon, Mme Christine Fournadet, M. Didier Gaugeacq, M. Cyril Gayssot, M. Christophe Labruyère, Mme Muriel Lagorce, Mme Hélène Larrezet, M. Jean-Marc Lespade, Mme Monique Lubin, M. Olivier Martinez, M. Julien Paris, Mme Sylvie Péducasse, Mme Salima Sensou, Mme Sandra Tollis, Mme Magali Valiorgue, M. Boris Vallaud. **(30)**

ABSENT : 0
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

On va réessayer de vous passer les mots de Robert BADINTER.

Juste avant de lancer cela, je voulais simplement féliciter et je pense que l'on peut tous se féliciter d'avoir un entrepreneur de cette qualité dans les Landes parce que vous avez dû voir qu'il obtenu le Trophée des Entrepreneurs de Nouvelle Aquitaine. Il avait gagné celui des Entrepreneurs Landais. Il était en finale dans les 12 départements. Je crois qu'au-delà de cela, c'est quelque part reconnaître le travail qui est mené dans toutes les entreprises qu'il dirige. Donc, vous avez compris que je parlais de Dominique COUTIERE. Je peux donc vous autoriser à l'applaudir tous chaleureusement. [Applaudissements]

VIDEO DE Monsieur Robert BADINTER

Paroles de Monsieur BADINTER : « Les choses étant ce qu'elles sont, d'abord je vais vous dire que j'ai été saisi par la beauté de cette école. Je ne parle pas de qualité de l'environnement. Je connais le coin depuis un moment déjà. C'est superbe. Mais telle que se présente cette école sur les photos, et nous aurons l'occasion j'espère d'aller la voir, je trouve cela magnifique et je trouve privilégiés, je vous le dis, ces enfants auxquels nous nous adressons. Ils ont bien de la chance d'avoir une telle école. Nous plus encore, évidemment, de la voir porter notre nom. Mais quel magnifique établissement. J'ai noté un détail, d'ailleurs, qui m'a ravi, j'ai vu qu'il y avait un mur réservé à l'enseignement ou à la pratique de la pelote basque. C'est très bien. Mais tout, aussi bien l'architecture que l'emplacement, vous êtes saisi d'admiration. Vous vous dites que toutes les écoles de la république devraient être comme celle-là, porter notre nom bien sûr, mais vraiment c'est à la fois une joie et un honneur. Je tiens à le marquer, il n'y a rien de plus précieux pour quelqu'un comme moi qui suis déjà fort âgé et pour Elisabeth qui est heureusement plus jeune, rien de plus précieux, de plus honorable au grand sens du terme que de voir nos noms sur une école de la République. Croyez-moi, cela vaut toutes les décorations, d'ailleurs je les ai toujours refusées, mais là, c'est avec enthousiasme que nous acceptons. C'est vraiment un honneur au meilleur sens du terme. »

[Applaudissements]

Monsieur le Président : Merci beaucoup.

Je vous rappelle les dates du budget primitif 2024 : le jeudi 28 et le vendredi 29 mars à partir de 9h30 en présentiel exclusivement.

La Commission Permanente d'avril se tiendra le vendredi 12 avril à 10h.

Le 12 avril, à l'issue de la Commission Permanente, se tiendra l'Assemblée Générale de l'Amicale des élus du Département qui sera suivie du déjeuner en salle Lacataille et j'espère que vous viendrez nombreux parce que je trouve qu'au fil des années, les effectifs s'étiolent.

Merci à tous.

La séance est levée à 12h25

Le Président,



Xavier FORTINON

Le Secrétaire de séance



Julien PARIS